

Le carnet d'Asbestos

ASBESTOS, (J.D.) — Un arrêté en conseil a annulé un arrêté ministériel en date du 11 novembre 1964 de sorte que le nombre de commissaires, à la Commission scolaire catholique d'Asbestos, demeurera à cinq. On se souvient que la Commission avait demandé de porter le nombre à sept commissaires à cause de la fondation de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. Cette mesure a été jugée inutile par la suite puisque le représentant du secteur n'est pas d'Asbestos.

Un emprunt temporaire au montant de \$30,000 a été contracté par la Commission scolaire pour fins d'administration générale.

Le conseil municipal d'Asbestos trouve difficile le recrutement d'un ingénieur municipal. "L'oiseau rare" n'est pas facile à dénicher.

Trois feux d'herbes en quinze jours à Windsor

WINDSOR, (AT) — Les sapeurs de Windsor connaissent avec le printemps un surcroît d'ouvrage. En effet, certaines personnes profitent des beaux jours pour faire brûler les vieilles herbes de leur propriété. Mais toutes ces personnes ne savent pas contrôler le brasier qu'ils savent pourtant allumer.

Le dernier feu d'herbe signalé a fait sonner l'alerte à la caserne hier à midi et quelques minutes. Cette fois, le feu a connu de vraies belles proportions. Le brasier a été allumé tout juste en dehors des limites de la ville du côté de Sherbrooke. On ignore pour le moment si la cause de ce feu est attribuable à la nature ou à la main d'un homme.

Toutefois, les flammes ont couru sur une distance de plus d'un mille à travers champs et bois. Avec le vent que connaissait la région hier, on devine quel a pu être le travail des sapeurs.

Interdiction

Les feux d'herbe sont défendus. C'est ce que ne cessent de répéter les directeurs des sapeurs. Et dans la ville et dans le canton de Windsor, on prévoit des amendes contre toute personne qui allume un feu si ce n'est dans un récipient à l'épreuve du feu.

Bien plus, toute personne qui allume un feu qui nécessite l'intervention des pompiers s'expose à devoir payer le travail de ceux-ci.

La Fédération des loisirs entrera en fonction au début de mai à Asbestos

ASBESTOS, (J.D.) — A la suite d'une nouvelle publiée la semaine dernière dans LA TRIBUNE, le maire d'Asbestos, Me J.-M. Beauchesne a révélé hier que la Fédération des loisirs d'Asbestos entrera en fonction au début de mai.

Les différents organismes de la cité seront convoqués afin d'étudier la charte qui est déjà rédigée.

Tâches de la Fédération

On sait que les membres du Conseil municipal sont les principaux initiateurs de ce projet. Cette fédération aura pour principale fonction de coordonner les loisirs et de partager, selon les besoins de chacun, environ \$23,000 versés annuellement en octrois par la ville d'Asbestos.

Ce projet remonte à quelques années. Le premier magistrat d'Asbestos est d'ailleurs un grand propagandiste pour l'établissement d'une Fédération des loisirs à Asbestos.



LA SERIE SE TERMINE — La série de cours de cuisiniers organisée à l'hôtel Manoir Victoria par le Comité d'orientation des jeunes se terminera jeudi midi, lors d'un banquet. Une quinzaine de personnes ont suivi ces cours avec succès. On voit sur cette photo le chef Michel Brunet, au centre de la photo, en compagnie de trois de ses élèves.

Jeudi midi

Fin des cours de cuisiniers donnés depuis douze semaines

VICTORIAVILLE (MR) — Les cours de cuisiniers qui se sont donnés durant les douze dernières semaines, à l'hôtel Manoir Victoria, se terminent officiellement jeudi midi.

alors que les élèves serviront un banquet aux promoteurs de ce cours.

Un «bénéficiaire» comprendrait les détails des termes d'échéances des émissions faites pour une certaine période. Les trois courtiers, MM. J.-Denis Béliveau, Pierre-André Alain et René Houle ont demandé aux autorités municipales de pouvoir prendre connaissance de ces documents importants pour eux et ce, depuis les émissions de 1957, ce qui totaliserait des montants d'environ \$3 millions.

On devrait avoir des détails sur cette demande des aujourd'hui, car le maire Poirier a pris l'affaire en main personnellement et il devrait passer à l'action dès ce matin.

Trois courtiers veulent prendre connaissance de certains documents

Le maire Poirier ne voit pas d'objection à la demande

VICTORIAVILLE — "Nous n'avons pas objection, dès demain matin, de dire le maire Poirier, je vais me renseigner sur votre demande". Il s'agit de trois courtiers en valeurs de placements qui étaient présents au conseil municipal qui invoquaient l'article 99 de la législation des cités et villes pour pouvoir prendre connaissance de certains documents.

"Échéanciers"

Ce volume contient toutes les émissions au comptoir faites par la ville de Victoriaville. "Il semble que toutes les jeunes filles pourraient nous renseigner, mais M. Marchand nous dit non" de déclarer M. J. Denis Béliveau, courtier de Victoriaville alors qu'il s'a-

Il faudra faire vite
Prêt de \$300,000 accordé pour le nouvel hôtel de ville

Par Jacques Drapeau

ASBESTOS. — Le ministère des Affaires municipales du Québec, dans une missive adressée au Conseil municipal d'Asbestos, vient d'accorder un prêt de \$300,000 pour la construction du nouvel hôtel de ville.

La nouvelle a été confirmée hier par le premier magistrat, Me J.-M. Beauchesne. Ce prêt est accordé en vertu d'une entente fédérale-provinciale d'aide aux municipalités.

Mais, ce qui est plus intéressant, c'est qu'en vertu de la même entente, le quart de cette somme, soit \$75,000, sera retourné à la ville d'Asbestos si les travaux de construction sont achevés avant le 1er avril 1966.

Il faudra faire vite

C'est dire qu'il restera moins d'un an pour ériger l'édifice au coût estimé de \$450,000. La ville d'Asbestos, on le sait, a vendu l'actuel hôtel de ville à la compagnie Canadienne Johns-Manville pour la somme de \$140,000 (pas \$150,000 ni \$100,000).

Me Beauchesne a déclaré hier que les premiers travaux débuteront à bonne heure cet été. Il est intéressant de signaler que le remboursement du prêt s'échelonne sur une période de 40 ans.

Le nouvel hôtel de ville sera érigé à l'intersec-

tion des rues Du Roi et St-Luc. Dans la même entre-

vue d'hier, Me Beauchesne a déclaré qu'il est permis

d'espérer qu'aucune augmentation de taxe ne sera inscrite dans un prochain budget.

Construction de deux nouvelles églises

La SSJB demande la redistribution des paroisses d'Asbestos sur une base équitable

ASBESTOS, (JD) — La Société St-Jean-Baptiste d'Asbestos, section masculine qui groupe 660 membres, dans une importante résolution, demande de considérer la construction des deux nouvelles

églises dans une perspective globale, c'est-à-dire d'envisager la ville d'Asbestos comme une entité en redistribuant les paroisses sur une base équitable.

églises pour remplacer l'actuelle église St-Aimé, vendue à la compagnie Canadienne Johns-Manville.

La Société St-Jean-Baptiste demande d'abord de reconsidérer la question des églises devant être construites dans un avenir prochain.

La résolution dit: "Il est jugé malheureux qu'une paroisse déjà très morcelée à cause de l'expansion de la mine, soit divisée en deux pour la simple raison que l'église existante doit être démolie".

Enfin, l'organisme considère que cette question à l'heure actuelle est complexe et recommande de faire diligence pour régler ce problème éprouvé à la satisfaction des paroissiens d'Asbestos.

Le 5 mai à Asbestos

Jean-Guy Talbot et Marcel Pronovost invités au banquet du hockey mineur

ASBESTOS, (J.D.) — Deux vedettes de la ligue Nationale de hockey, Jean-Guy Talbot des Canadiens de Montréal et Marcel Pronovost des Red Wings de Detroit, ont été invités à participer au banquet de clôture du hockey mineur d'Asbestos le 5 mai prochain au Centre récréatif.

Cette résolution fait suite aux démarches entreprises par la Jeune chambre d'Asbestos qui désire connaître les motifs qui ont milité en faveur de la décision de construire deux é-

glises pour remplacer l'actuelle église St-Aimé, vendue à la compagnie Canadienne Johns-Manville.

Le comité d'organisation compte sur l'appui de la population pour obtenir le plein succès de cette manifestation qui débutera à 2h. 30 de l'après-midi.

Eveiller la population

Les moniteurs et instructeurs du hockey à Asbestos de même que les présidents des co-

mités de loisirs, ont fait le point lundi soir sur toutes les démarches entreprises pour la réalisation de cette manifestation d'envergure.

"Ce banquet est organisé afin que la population se rende bien compte de l'immense besogne abattue au cours de l'hiver", a dit le moniteur en chef du hockey mineur, M. Conrad Dion.

Qui persiste depuis plusieurs années aux Trois-Lacs

La Chambre d'Asbestos veut résoudre le problème de l'eau

ASBESTOS, (J.D.) — En marge des activités prévues durant la semaine nationale des Chambres de commerce mais retardées à cause de circonstances incontrôlables, les membres de l'organisme local sont invités à participer à une importante assemblée générale ce soir à compter de 8 heures à l'hôtel Kébec.

La Chambre veut aider à solutionner un grave problème qui persiste depuis quelques années déjà aux Trois-Lacs. Le débit d'eau est nettement insuffisant en certaines occasions ce qui inquiète les proprios des environs et la population en général.

La région des Trois-Lacs est un centre de villégiature important dans la région. Le maire, M. Florian Pinard et ses adjoints, doivent prendre part à la discussion ce soir: ils fourniront de plus amples explications.

Construction d'un barrage

Le conseil des Trois-Lacs a déjà fait toute une étude d'un certain projet en rapport avec la construction d'un barrage. Si l'on ne prend pas les moyens qui s'imposent, les Trois-

La région des Trois-Lacs est un centre de villégiature important dans la région. Le maire, M. Florian Pinard et ses adjoints, doivent prendre part à la discussion ce soir: ils fourniront de plus amples explications.



M. HENRI PELLERIN, concierge au bureau du Moulin 5 de la compagnie Canadienne Johns-Manville, demeurant au 226, rue Noël, à Asbestos, vient de prendre sa retraite, en date du 1er avril 1965 après plus de 24 ans au service de CJM.



M. EMILE-G. MICHEL, journaliste au garage du Département de la mine à ciel ouvert de la compagnie Canadienne Johns-Manville, domicilié au 412 rue Chassé, à Asbestos, vient de prendre sa retraite en date du 1er avril 1965 après plus de 40 années de service.

Importants concours

VICTORIAVILLE (JAG) — Encore cette année d'importants concours athlétiques régionaux seront présentés. L'initiative remonte déjà à quelques années, et toujours le tout a été couronné d'un éclatant succès. Ce soir au salon du Collège de Victoriaville, une conférence de presse est convoquée pour 5 heures par le comité d'organisation des concours 1965, qui auront également lieu à Victoriaville au cours du mois de mai.

Samedi à Danville

Spectacle à l'intention des enfants

DANVILLE, (J.D.) — Deux sympathiques personnages de la télévision sherbrookoise, Pipe de plâtre et Nénette, animeront un spectacle à l'intention des enfants samedi à l'école Mgr Thibault de Danville.

Marcel Rheault et Andrée Aubé cotoyont les jeunes durant environ 150 minutes. Le programme comporte également des chants et des jeux. Les deux animateurs de la populaire émission de CHLT-TV ont servi un spectacle de choix à des centaines d'enfants d'Asbestos tout récemment.

Le comité d'organisation compte sur l'appui de la population pour obtenir le plein succès de cette manifestation qui débutera à 2h. 30 de l'après-midi.

Formation de la Commission municipale des loisirs

Six membres sur sept sont nommés

Par J.-Alphée GAGNE

VICTORIAVILLE. — La Commission municipale des loisirs est maintenant une réalité. Six des sept membres qui doivent en faire partie ont été connus hier lors de la rencontre des autorités municipales. La septième personne sera nommée d'ici quelque temps, toujours par les autorités municipales de la ville.

Six membres pour l'instant

Les membres connus actuellement, MM. Denis St-Pierre, J.-Noël Roux et Normand Carpentier, anciennement membres de la Commission temporaire des loisirs, M. l'abbé Raymond Roy et Mmes Marie Roux-Lambert et Esther Partry, de Victoriaville.

notre ville, de souligner le maire Poirier. Le maire Poirier a aussi parlé quelque peu du mémoire de septembre 1964 par les membres de la Commission temporaire des loisirs et des travaux de recherches tout dernièrement; le tout aurait contribué à faire naître un regain d'intérêt au sein de notre population d'où le projet prenait forme".

En premier lieu ils devront prévoir une constitution légale et le choix d'un président. "Je leur souhaite beaucoup de succès, de dire le maire Poirier, qui a nommé six des sept membres. "Il a de plus souligné qu'il y aurait formation d'une commission consultative avec représentation des différents mouvements, c'est donc dire qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer pour l'instant, tout pourra se classer avec le temps.

Elections possibles à la Chambre le mois prochain

Le bureau sortant

Le bureau de direction sortant se compose de M. Paul Brunelle, à la présidence, secondé par MM. Michel Auger et Yvan Coutu, respectivement premier et deuxième vice-présidents. Les directeurs sont MM. Marcel Auger, Bernard

Betty, J.-E. Carignan, Gédéon Grenier, Raymond Jutras, Gabriel Lemay, Georges Lemay, Lucien Michaud, J.-Roméo Remy, Omer Vachon, Alfred Vallière et Valmore Vigneux. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Mailhot.

La Chambre locale a fait du magnifique travail au cours de la dernière année. Même s'il n'y avait que le projet de route directe vers la Transcanadienne, il y aurait eu beaucoup de fait; mais il y a eu encore plus, et on aura l'occasion de le détailler lors de la présentation du rapport des comités et du président M. Paul Brunelle.

Reporter aux aguets

Par J.-A. GAGNE

VICTORIAVILLE — Il ne faudrait pas oublier la rencontre mensuelle des Elans, de Victoriaville ce soir à 8 heures précises à leur local de la rue Côté. Pour les membres du Club de presse Louis Francoeur, c'est la présentation de la deuxième soirée du club-club, leur première activité depuis la reorganisation de ce club de presse. Il y a également exposition de quelques toiles de Mme Grace Gouin dans le hall d'entrée du Cine-Laurier, lors de la soirée du club-club, une heureuse initiative.

Plusieurs commentateurs à la station radiophonique locale ont attiré l'attention sur le fait que l'ami Claude Boisclair a changé l'orthographe de son nom qui devient Klaude. C'est du neuf.

Il ne faudrait pas manquer la grande soirée de clôture des As de Victoriaville, au club des Elans, samedi soir, le 24 courant. L'on sait que ce club de l'organisation Intermédiaire a rallié tous les honneurs du circuit au cours de la dernière saison. On pourra rencontrer tous les figurants de ce club qui a fait honneur à la cité.

Au sein de la population

"Nous notons une bonne assistance à nos rencontres depuis quelque temps, l'on montre beaucoup d'intérêt à cette Commission des loisirs pour

Education

Le premier citoyen de la ville reine des Bois-Francs n'a pas caché le fait que la Commission municipale des loisirs aura également un travail difficile pour faire l'éducation de la population à certains item des loisirs. "La CML est créée par le conseil municipal et le tout devra avoir rapport constant aux au-

Remerciements

M. Jacques Martel, président de l'OTJ de Victoriaville, et Mme Camille Boly, au nom de l'Association des parents-maîtres de St-Gabriel, ont remercié les autorités municipales d'avoir donné cette commission.

Sessions de la paix

Le juge Robert Vézina présidera les prochains termes à Arthabaska

VICTORIAVILLE, (MR) — De retour d'un voyage en Europe, le procureur de la Couronne pour le district d'Arthabaska, Me Laurent Trottier, a annoncé une communication lui provenant de l'hon. juge Joseph Bilodeau, quant au nom du juge qui présidera les prochains termes des Sessions de la paix, au palais de justice d'Arthabaska.

Le juge en chef a mentionné à Me Laurent Trottier que le juge Vézina sera disponible pour le district d'Arthabaska à la fin du mois d'avril, plus précisément les 27, 28, 29 et 30 avril courant.

na sera aussi disponible les 25, 26 et 28 mai prochain, ainsi que les 28, 29 et 30 juin prochain.

C'est le juge Robert Vézina, de St-Joseph de Beauce, qui a été mandaté par le juge en

Me Laurent Trottier a fait savoir, hier, lors d'un entretien téléphonique, que le juge Vézina

Abonnez-vous à La Tribune

Au but

DRUMMONDVILLE — Rodney Hibbert et Marcel Goudreau, deux athlètes de Drummondville, ont connu une bonne saison avec les Bruins de Victoriaville de la Ligue Junior "A" provinciale. On sait qu'il est question présentement que les Bruins déménagent leurs pénates à Shawinigan mais on ne sait pas ce qu'en pensent ces deux sportifs locaux.

Robert "Bob" Martinbeault, joueur de défense-attaque des Rockets Juniors de Drummondville, a débuté "sa" saison de golf. Bob qui pratique présentement la crosse avec les Athlétiques, a sûrement trouvé là un excellent moyen de conserver sa condition physique...

Yves Tessier, sorti bien connu de Drummondville, qui vient d'être nommé arbitre en chef de la ligue de Crosse du Québec, donnera une clinique de crosse aux arbitres de la ligue dimanche matin à 10h. 30. Ceux qui voudraient augmenter leurs connaissances sont également les bienvenus.

On a appris récemment et de source sûre que plusieurs programmes de lutte seraient présentés durant l'été à Drummondville au Centre civique. Ces programmes auront lieu les mercredis soir alors qu'il n'y aura pas de crosse. Johnny Rougeau, ex-lutteur et maintenant promoteur de boxe et de lutte, organisera ces soirées.

Le tournoi de quilles de la PRA aura lieu à Drummondville en fin de semaine au salon de quilles Cavalier.

Une partie d'exhibition de crosse entre les Athlétiques de Drummondville et les Indiens de Caughnawaga sera présentée dimanche après-midi à 2h. 30.

Egalement au programme dimanche après-midi à 1h. 30 "Doc" Laplante présente un spectacle de démolition à la piste du boulevard Bernard.

A l'école secondaire

St-André

Distribution de trophées de hockey

ACTON VALE (LLG) — Les responsables du hockey mineur à l'école secondaire St-André d'Acton Vale, le R.F. Réal Massé, s.c., et M. Jean-Pierre Jetté, ont organisé une fête pour les jeunes qui ont évolué dans les équipes de hockey, au cours de la dernière saison.

Les équipes se sont situées à trois niveaux différents: grands, moyens et petits. Des trophées furent attribués dans chacune des catégories sous des mérites respectifs comme suit:

Les meilleures recrues: Michel Letarte, Magella Favreau et Pierre Métivier.

Les joueurs les plus utiles à leur club: Jean-Pierre Roy, Jean-Pierre Leclerc, Normand Martel.

Les meilleurs joueurs à la défense: Jean-Pierre Charlebois, Gustave Rochette, Robert Daniels.

Les meilleurs arrières: Claude Perreault, Fernand Jutras, Daniel Rochette.

Les plus gentilhommes: Réal Deslandes, Richard Maurice, Yves Meunier.

Les meilleurs compteurs: Normand Tétrault, Yves Bisailon, André Waltz.

Aux joueurs offrant le meilleur esprit d'équipe: Alain Jetté, Claude Meunier, Réal Plasse.

Trophées aux équipes championnes: chez les grands, le club Toronto; chez les moyens, le Condor; chez les petits, le club des Lions.

Au moins 200 joueurs

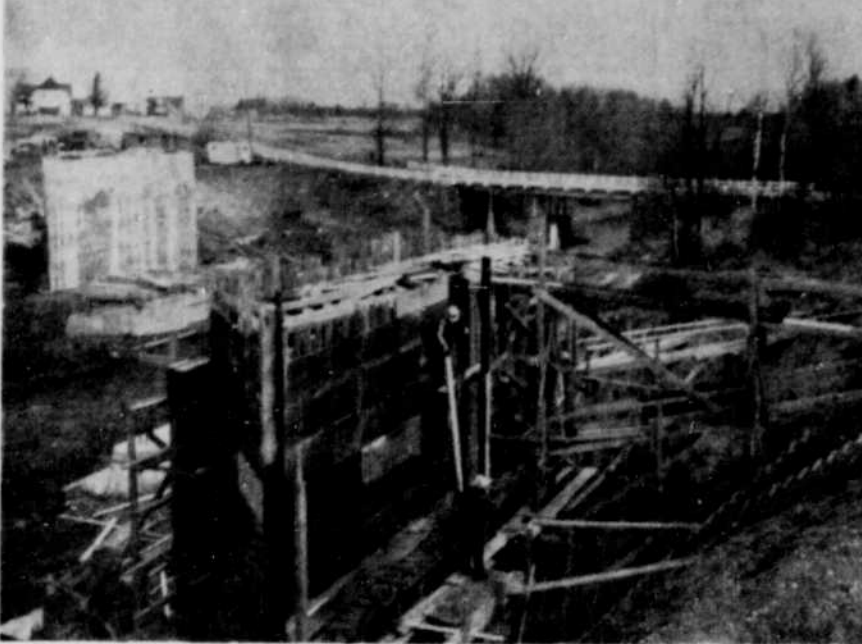
L'évolution du hockey pour les élèves de cette école est à ce point importante que pas moins de 200 d'entre eux formaient les 17 équipes confiantes aux directives et à la responsabilité de F. Réal Massé, et de J.P. Jetté, et aux entraîneurs Robert Letarte, André Jetté, Jean-Louis Beauvois, Henri-Paul Pélipin, Jacques Coutu, Roland Lafamme, Jean-Guy Lalancette, Réjean Messier, Georges-Emile Guilbert, Michel Beauvois, Jean-Charles Perraton et Alain Jetté.

Trente de ces équipes avaient une école de rencontres le soir. Il s'agissait des garçons de la ville, tandis que les garçons de la campagne, répartis en quatre équipes, jouaient durant l'heure libre du midi.

Grâce à la collaboration des autorités municipales, le R.F. Camille Gagnon, directeur, et les Frères enseignants avaient préparé deux patinoires cette année, dans la cour de l'école. Une très grande patinoire munie de buts Art Ross avec filets, où se déroulaient les parties de hockey, tandis que les autres jeunes patineurs pouvaient quand même chausser les patins pour se délasser et éviter ainsi une cause d'accidents.

M. Cliche compte plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vente et il traitera de la psychologie de la vente. Présenté par M. Ferdinand Smith, il sera remercié par M. Jacques Lambert, président du groupement.

Après la conférence, les membres seront invités à participer à une importante assemblée pour l'avenir de l'Association. Il sera aussi question des élections de mai.



NOUVEAU PONT — Les travaux de construction au nouveau pont de Drummondville-Ouest progressent rapidement. Un des piliers principaux est déjà érigé et les ouvriers procèdent actuellement à l'érection du second pilier, du côté du chalet du club de golf. Ces travaux sont de l'ordre de \$112,000. (Photo La Tribune)

Un vieux citoyen de Kingsey Falls accusé de recel d'auto

Il devra subir son procès au prochain terme de Assises

DRUMMONDVILLE. — Un vieux citoyen de Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, a été envoyé hier à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles. M. Donat Lavoie, qui subissait hier son enquête préliminaire, devant le juge Benoît Turmel, des Sessions de la paix, devra répondre à une accusation de recel dans le cas d'une automobile volée à Montréal, le 11 novembre 1962 et retrouvée, sur sa propriété, le 10 juillet de l'année 1964.

Plusieurs indices

A l'enquête préliminaire, le propriétaire de l'auto, M. Jean-Paul Gagnon, de Ville Jacques-Cartier, a fourni les numéros de série de sa voiture. Plus tard, deux détectives montréalais devaient identifier ces numéros comme étant ceux qui furent prélevés sur le véhicule trouvé sur la propriété de M. Lavoie. Par ailleurs, M.

Gérard Genereux, attaché au bureau d'enregistrement de Drummondville, a été invité à produire les papiers attestant du renouvellement des enregistrements de M. Lavoie, en date du 12 janvier.

Ces documents révèlent que M. Lavoie avait acheté l'automobile en question d'une firme connue sous le nom de Park Way Pontiac Ltd. Or, un

représentant de la compagnie, M. Claude Hamel, de Montréal, a réfuté cette prétention, et démontre que les noms figurant sur les papiers étaient fictifs.

Le cautionnement du prévenu a été renouvelé, de sorte qu'il demeure libre jusqu'à son procès. Me Yvon Pinard agissait pour la Couronne, alors que le défendeur était Me Gratton, de Victoriaville.

Un jeune homme évite le pénitencier de justesse

Six mois de prison pour vol d'auto et vol avec violence

DRUMMONDVILLE. — Mario Guillemette, 21 ans, a été condamné hier à six mois de prison par le juge Benoît Turmel, après avoir reconnu sa culpabilité aux chefs d'accusations qui pesaient contre lui.

Le jeune homme, qui comparait aux Sessions de la Paix, s'est reconnu coupable d'avoir volé une automobile à St-Germain de Grantham et d'avoir commis un vol avec violence par la suite sur la personne d'un individu qu'il avait rencontré dans un hôtel, entre St-Germain et Montréal.

Me Yvon Pinard, qui représentait la Couronne, avait pour sa part suggéré une condamnation plus sévère, soit deux ans de pénitencier. Etant donné le jeune âge de l'inculpé, le juge Turmel a toutefois cru bon d'imposer une sentence plus douce.

Guillemette n'avait pas, avant de commettre les forfaits qui lui étaient reprochés hier, un dossier très chargé. Il fut déjà condamné à un mois

Chronique des Assises

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le procès de Claude Levasseur, accusé de meurtre qualifié sur la personne de M. Emile Marier, est définitivement en marche.

Après l'appel des causes au rôle de pratique, de la Cour supérieure pour le mois d'avril, on a procédé immédiatement à la formation du jury.

Il y a fallu moins d'une heure au fait pour choisir les douze hommes qui sont appelés à décider du sort de Levasseur.

Le procureur de la Défense, Me Albert Raymond, a récusé neuf jurés péremptoirement et un seul pour cause. La Couronne pour sa part, en a récusé quatre péremptoirement et en a mis neuf à l'écart.

Le procès de Yvon Savard, présumé complice de Levasseur, a été fixé au 3 mai.

L'hon. juge Paul Lesage a accordé six exemptions à l'appel des jurés et en a refusé deux autres.

A un juré qui formulait une demande d'exemption, vraisemblablement à cause d'une surdité, le juge demanda: "Vous avez de la difficulté à entendre?"

Le juré ne répond rien! —Le juge: "Vous n'avez pas compris?" —Le juré: "Non". —Le juge: "Alors, exempté!"

L'accusé Claude Levasseur qui s'était présenté sans menottes, hier matin, lors de l'appel des jurés, a immédiatement été "menotté" à la demande du sergent d'État-major Frank Willmott et l'agent Jacques Bédard qui escortait le prévenu, a changé de côté et l'agent Alain Friton, s'est joint à ce dernier, pour l'audition des témoignages. Levasseur est aussi gardé à l'œil par deux autres constables spéciaux.

Avant que ne débute l'interrogatoire du Dr Vincent, Me Marcel Nichols, procureur de la Couronne a expliqué les faits et la façon suivant laquelle il entend procéder pour échafauder sa preuve.

Au tout début de son témoignage, le Dr Vincent a répondu à Me Nichols qui lui demandait combien de temps il avait mis à se rendre à la banque: "Tranquillement, pas vite, parce que même en cas d'urgence, un médecin n'a pas le droit de rouler trop vite... Cela a pris environ deux minutes".

Le médecin faisait sans doute allusion à l'intervention dont il a été l'objet de la part de la Sûreté municipale, pour avoir roulé trop vite sur le boulevard Bernard, en répondant à un appel d'urgence...

Le témoin Fernand Hébert répond à Me Nichols au sujet des chèques trouvés en bordure de sa ferme, à Adamsville "ils — les chèques — ont été remis au policier... devant ma présence..."

Pour vol à l'étalage

Deux filles d'Eve écopot d'une amende de \$10

DRUMMONDVILLE. — Règle générale, les filles d'Eve n'aiment pas beaucoup comparaitre en Cour. Est-ce par fierté, ou est-ce parce qu'il leur déplaît d'être jugées par des hommes? On ne le sait.

En tout cas, pour les deux jeunes femmes qui ont comparu hier devant le juge Turmel pour répondre à une accusation de vol à l'étalage, la leçon portera sûrement fruit, même si l'amende imposée fut minime (\$10). Il a suffi de voir leur visage empourpré par la gêne pour comprendre qu'elles ne recommenceraient pas de sitôt. Le produit du vol à l'étalage perpétré au magasin Zellers, à Drummondville, s'élevait à \$25 et \$17 dans chacun des cas. Les deux jeunes femmes ont apparemment remboursé ce montant.

MACHINISTES
Machinistes d'expérience demandés par manufacturier d'équipement pour moules de pulpe et papier dans les Cantons de l'Est. Une expérience d'un mois est un atout nécessaire. Excellents bénéfices marginaux. S'adresser à: S. W. HODDER & CO. LTD. 731 route, rue Galt, Sherbrooke, Que.

A VENDRE
Pour cause de maladie. Epicerie - Licencie - Boucherie. Située au 843, Boul. Mercuro, Drummondville. Très bon chiffre d'affaires. Conditions de paiement très avantageuses. Pour informations s'adresser au tél.: GR. 8-2537 ou GR. 2-5029.

Onze témoins entendus à Drummondville

Accusé du meurtre du gérant de St-Germain, Claude Levasseur subit son procès...

(voir page 6)

"Camping et caravaning"

Le Domaine des Meurons accueillera une imposante caravane les 4, 5, 6 septembre

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Le club de "camping" et "caravaning" des Cantons de l'Est, section de Drummondville, est à mettre au point les grandes lignes d'un important "rallye" qui se stationnera au domaine des Meurons (Trent) les 4, 5 et 6 septembre prochains.

Le comité responsable de cet événement prévoit qu'au moins 2,000 personnes participeront à cette manifestation d'envergure.

A l'exception des activités de fin de semaine et de quelques fêtes en plein air organisées au cours de l'été, ce rallye constitue l'événement de l'année pour la section locale du club de Caravaning qui groupe plus d'une cinquantaine de membres, sous la présidence de M. Lucien Guay. D'ailleurs, tous les membres de l'exécutif se sont vu confier une tâche particulière, à cette occasion et des réunions sont prévues tout au cours de l'été.

Comité
Parmi les membres de ce comité, on note MM. Adrien Langvin (relations extérieures), Richard Chabot, (discipline), Paul Collins (loisirs), Camille Proulx (discipline), Gérald Nadeau (publicité); Mme Camille

Suite à l'incident de l'Avenir

Allez donc tirer au clair une bataille de taverne

DRUMMONDVILLE. — Allez donc savoir qui a commencé le chahut, quand il s'agit d'une bataille de taverne et qu'à plus forte raison les boiliérants ne se connaissent pas eux-mêmes. C'est pourtant là le mystère que devra élucider le juge Benoît Turmel, lorsqu'il poursuivra l'audition de la cause le 3 mai prochain.

Hier, les témoignages ont été tellement longs, parce que contradictoires, qu'il a fallu ajourner le procès à la Cour des sessions de la paix.

Il est impossible de résumer ici l'histoire, tellement elle est incompréhensible. Lorsque la défense fera entendre ses témoins, le 3 mai prochain, peut-être alors sera-t-il possible de faire quelque lumière et de comprendre mieux les circonstances de cette bagarre qui a éclaté à la veille du jour de l'An dans une taverne de L'Avenir.

Cette affaire met en cause une demi-douzaine d'individus, mais deux d'entre eux seulement ont été accusés d'assaut grave sur la personne de M. Bernard Proulx, 60 ans, camionneur et, par surcroît, policier, enfin en charge du maintien de la paix dans le sergent village de L'Avenir.

De quoi accuse-t-on les inculpés, qui en l'occurrence sont deux frères bien costauds? D'avoir blessé M. Proulx, au cours d'une bagarre. Le témoignage du Dr Paillé révèle qu'après un examen, il a été en mesure de constater de multiples contusions ainsi que deux côtes fracturées sur le corps de M. Proulx.

On a du plaisir
Mais, le paradoxe dans cette affaire, c'est que M. Proulx n'a pu identifier ses assaillants hier dans sa version des faits. Un autre point demeure obscur: qui a provoqué cette bataille, et comment? Apparemment, certains tiraient du poignet à une table, lorsque deux individus se sont amenés pour participer eux aussi à ce jeu. Là, on refusa carrément, d'où engeulade, puis bagarre. M. Proulx prétend avoir voulu s'interposer dans le but d'éviter le pire, car il semblait qu'on ait voulu faire un mauvais parti à un certain M. Théroux.

Les témoins de l'incident, qui étaient invités hier par la Couronne à donner leur version des faits, ont déridé l'assistance, et le juge, par leurs paroles, leurs contradictions et leur attitude respectueuse. Ainsi, il s'en est trouvé un qui n'a pu s'empêcher de s'esclaffer lorsqu'il a dit dans quel état il avait trouvé M. Proulx après la bagarre. "Il grondait", a-t-il dit, et il a trouvé cette expression fort drôle, et son plaisir à lui ont échauffé fortement le rire des autres...

Pourtant, devant la gravité de cet incident, il n'y avait pas de quoi rire vraiment.

Alambic
Les quatre citoyens de Drummondville accusés de possession illégale d'eau de vie et de possession d'alambic ont tous plaidé non coupables, hier, à ces chefs d'accusation. Par conséquent, leur cause a été remise au 25 mai prochain. Leur cautionnement a été renouvelé, et ainsi ils peuvent demeurer en liberté.

Recel
La cause de Henri Allard, de Victoriaville, accusé de recel,

Grand gala organisé par les Jeunesses musicales le 26

DRUMMONDVILLE, (YB) — Les Jeunesses musicales de Drummondville ont organisé un grand gala musical qui aura lieu au théâtre Drummond, lundi soir prochain, le 26 avril, à 8h.30. A cette occasion, les mélomanes locaux entendront, dans un récital très varié, les gagnants des auditions des 20 et 21 avril. Le public sera admis gratuitement à ce grand festival musical organisé dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire de la fondation de Drummondville.



LE SYNDICALISME ET LA NOTION DE L'ENTREPRISE — Comme on s'y attendait, la conférence qu'a prononcée M. Marcel Pélipin, secrétaire général de la CSN, fut très intéressante. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, on reconnaît M. Paul Lavallée, vice-président du Club d'Administration Industrielle de Drummondville; M. Carl Christien, le président; M. Pélipin, le conférencier, et M. Marcel Marleau, ex-président du club. (Photo La Tribune)

Commerce de l'alimentation de Drummondville

Budget du comité paritaire approuvé par le gouvernement

QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le département du Travail, dirigé par Me Carrier Fortin, vient d'approuver le budget des opérations financières prévues par le comité paritaire du commerce de l'alimentation de Drummondville, pour la période se terminant le 27 mars 1966.

Le bilan anticipé doit rapporter \$4,900 en recettes dont \$1,750 seront soustraits par les employeurs, \$1,400 par les artisans et \$1,750 par les salariés.

Chronique judiciaire

DRUMMONDVILLE. — Le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix, a déclaré hier aux avocats qu'il était prêt à venir siéger à Drummondville, une fois tous les quinze jours. La tradition a voulu que, jusqu'à présent, M. Turmel siège ici une fois par mois, mais sur une base de deux jours consécutifs... Une telle initiative serait de nature à accélérer la marche des affaires judiciaires, tout en évitant de préjudicier des prévenus...

Vente sans permis
Pour avoir vendu des boissons alcooliques sans permis, un individu s'est vu imposer une amende de \$300. Si l'on se l'est montré plus sévère dans ce cas, c'est parce que c'est la deuxième fois que le prévenu est accusé d'une même infraction.

Faux
Un jeune homme s'en est tiré au temps fait en prison, soit quatre semaines, après avoir reconnu sa culpabilité à des chefs d'accusation de faux, usage de faux, méfaits et vol. Ces otieuses datent de 1962. Or, comme depuis ce temps le jeune prévenu n'a pas commis d'autres infractions, le tribunal s'est montré plus clément. Le jeune homme paraît vouloir et pouvoir se réhabiliter.

Sordide histoire
Une sordide histoire de famille est à la source du vol d'un montant d'argent de mille dollars perpétré il y a quelque temps dans un restaurant de Notre-Dame du Bon Conseil. Un père et ses deux fils étaient accusés respectivement de voies de faits et de vol dans cette affaire. Le juge Turmel a accordé une sentence suspendue aux jeunes hommes, vu le temps fait en prison depuis lors et vu le remboursement de la somme volée. Quant au père, il s'en est tiré avec une amende de \$10 sur chacune des accusations de voies de fait simple, qui pesaient sur lui. Les circonstances qui ont entouré cette affaire sont trop peu orthodoxes pour qu'on puisse en parler ici.

Sursis
Un jeune individu a bénéficié d'une sentence suspendue après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé des pièces diverses dans la cour de ferrailles appartenant à M. Schafer. Le prévenu s'est engagé à rembourser le produit du vol dans son entier, soit une valeur de \$45 environ.

Négligence criminelle
M. Walter Lemay, accusé de négligence criminelle dans le cas de la mort des jumelles Lamothe, subira son enquête préliminaire le 25 mai prochain. Son cautionnement a été renouvelé.

Six mois
Un autre jeune homme a été condamné à six mois de prison après avoir reconnu sa culpabilité aux accusations qui pesaient contre lui, à savoir vol d'auto à trois reprises et vol de clés à deux reprises.

Téléviseurs
Un montréalais, André Touchette, dont la feuille de route paraît chargée, a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir volé quatre téléviseurs et un appareil stéréophonique, le mois dernier, aux aménagements boulevard, à Drummondville-Sud... Il est aussi accusé d'avoir volé \$25 au bureau des postes de cette ville. Sa cause a été ajournée au 25 mai, et tout cautionnement semble lui avoir été refusé.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (BF). — La "revue printanière '65" approche à grand pas, et elle est à nouveau assurée de connaître un magistral succès. En effet, c'est la semaine prochaine que se déroulera cet événement attendu avec impatience depuis si longtemps. Il y aura représentations les 29 et 30 avril, à l'auditorium du Centre paroissial.

Les profits seront partagés entre les trois églises de la ville, soit l'église catholique, l'United Church, et l'église anglicane St. John.

La soirée récréative annuelle de l'Association des pompiers volontaires de Black Lake vient d'être retardée au dimanche 2 mai. Elle se déroulera, tel que prévu, à la salle du couvent St-Louis.

Un Thetfordois appréhendé lundi et traduit devant le juge sous une accusation d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a plaidé non coupable. Sa cause a été portée au 11 mai.

C'est dimanche prochain le 25 avril qu'aura lieu la "Journée du sucre d'érable", à St-Jean de Brébeuf. Au programme, on remarque une grande partie de sucre, à 2 heures p.m., sur le terrain de la fabrique; à 5 heures et 5h. 45 p.m., souper canadien à la nouvelle salle paroissiale; 8h. 30 p.m., soirée populaire avec orchestre, jeux de société, artistes invités, et autres divertissements.

Toute la population est cordialement invitée. On pourra profiter de l'occasion pour admirer la nouvelle église paroissiale, inaugurée le 25 décembre dernier.

De nombreux prix seront distribués.

A la Régionale de l'Amiante

Engagement de 43 professeurs laïcs pour 1965-66

THETFORD MINES — Les commissaires de la Régionale de l'amiante ont autorisé, à leur dernière assemblée mensuelle, la signature de contrats d'engagement avec 43 professeurs laïcs, pour l'année 1965-66, aux traitements variant de \$3,950 à \$7,400 par année. Ce sont-là les premiers engagements à être faits par cette Commission scolaire régionale, qui prendra charge du cours secondaire dans le territoire de l'amiante à partir de l'an prochain.

Les engagés

Voici la liste complète des 43 professeurs engagés par la Régionale de l'amiante: Mme Huguette Hébert, Mlle Jeanne d'Arc Roy, Mme Béatrice Savage, MM. Michel Rogbert et Paul-Marie Labbé, Mlle Juliette Faucher, Ginette Thivierge et Evelynne Blanchet, M. Réal Fradette, Mlle Huguette Côté, Diane Routhier, Denise Faucher, Monique Paré, Yolane Vachon, Cécile Labbé et Huguette Lafamme, M. George Byrns, Mlle Lisette Turcotte, Lise Brochu et Andrée Fecteau, MM. Donald Beaudoin et Maurice Fournier, Mlle Louise Lachance, MM. Robert Ryan, Jean-Roch Labrie, Jean-Marc Boutin, Gilles Laplante, Alban Turcotte, Benoît Beaudoin, Pierre Laurin, Marc Roy, Rémy Boies, Arsène Lapointe, Marcel Fortier, Nelson Paquet, Pierre-Yves Lefebvre, Guy Lessard, Roger Lessard, Régis Allaire, Laurent Quirion, et Lucien Lessard, Mlle Carmen Nadeau et M. Luc Carrier.

Guide

Les conditions de travail et l'échelle de salaires sont basées sur un guide préparé par les membres de la Régionale, a précisé le directeur général des écoles, M. Raymond Toussaint. L'échelle de traitements est semblable à celle incluse dans la dernière convention collective des professeurs laïcs de Thetford Mines, a-t-il également noté.

Abonnez-vous à La Tribune

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE, TELEPHONÉZ 569-9331



VISITE DES CHEVALIERS A L'HOPITAL ST-JULIEN — Les officiers du Conseil no 2088 des Chevaliers de Colomb de Thetford Mines se sont rendus à St-Ferdinand d'Halifax, lundi soir, afin d'apporter un peu de joie et de divertissement aux patients de l'hôpital St-Julien. A cette occasion, quelque 600 paniers de Pâques furent distribués aux malades. Sur la photo ci-haut, prise au moment de la distribution de friandises aux patients, on remarque, de gauche à droite, M. Jean-Roch Thivierge, chancelier du conseil no 2088, la Rév. Sr Ste-Angele-Marie, supérieure de l'hôpital, M. Conrad Vachon, grand chevalier, et la Rév. Sr Marie-Noëmi, directrice du nursing.

Pour l'année académique 1965-66

Deux anciens du collège De-La-Salle, au nombre des boursiers du Conseil national

THETFORD MINES (BF) — Deux jeunes Thetfordois, anciens du Collège De-La-Salle, Réjean Lessard et Yves Simard, ont été nommés boursiers du Conseil national de la province.



M. Réjean LESSARD, mard, sont au nombre des boursiers du Conseil national de recherches du Canada pour l'année académique 1965-66. M. Lessard est le fils de M. et Mme Gérard Lessard, domiciliés au no 621 rue Ste-Marie, tandis que M. Simard est le fils de M. et Mme Daniel

Simard, du 374 rue Lafond, Thetford Mines.

M. R. Lessard Réjean Lessard termine cette année une maîtrise en biochimie à l'Université d'Ottawa.

Bachelier ès-sciences de l'Université de Sherbrooke, M. Lessard a décroché la plus haute distinction attribuée à l'étudiant le plus méritant lors de sa dernière année d'étude à cette institution.

A l'Université d'Ottawa, il étudie sous la direction du Dr. Belleau, scientifique réputé, anciennement du Conseil national de recherches du Canada.

Le jeune universitaire a d'importants travaux en stéréoisométrie à son crédit, et l'an prochain il se présentera à titre de candidat au doctorat ès-sciences à l'Université d'Ottawa.

Présentement il étudie en science nucléaire, et est candidat au doctorat ès sciences.



M. Yves SIMARD, m. Simard représente également les étudiants de l'Université de Toronto en génie chimique nucléaire et en radio chimie.

A ces deux jeunes thetfordois, on offre de sincères félicitations et les meilleures vœux de succès dans leur profession.

Sessions de la paix

Le juge Robert Vézina présidera les prochains termes à Arthabaska

VICTORIAVILLE, (MR) — De retour d'un voyage en Europe, le procureur de la Couronne, le procureur de la Couronne, Me Laurent Trottière, a annoncé une communication lui provenant de l'hon. juge Joseph Bilodeau, quant au nom du juge qui présidera les prochains termes des Sessions de la paix, au palais de justice d'Arthabaska.

C'est le juge Robert Vézina, de St-Joseph de Beauce, qui a été mandaté par le juge en chef des Sessions de la paix de la province.

Le juge en chef a mentionné à Me Laurent Trottière que le juge Vézina sera disponible pour le district d'Arthabaska à la fin du mois d'avril, plus précisément les 27, 28, 29 et 30 avril courant.

Autres termes Me Laurent Trottière a fait

savoir, hier, lors d'un entretien téléphonique, que le juge Vézina sera aussi disponible les 25, 26 et 28 mai prochain, ainsi que les 28, 29 et 30 juin prochain. Il a fait savoir qu'il ignorait encore pour l'instant quel sera le programme pour ces prochains termes de la Cour des sessions de la paix, étant donné qu'il vient tout juste de rentrer au Canada, d'où il était parti depuis environ deux semaines.

Décès du jeune Denis Richard

Verdict de mort accidentelle

VICTORIAVILLE, (MR) — Les membres du jury n'ont délibéré que quelques instants, hier soir, avant de rendre un verdict de mort accidentelle, quant à la mort du jeune Denis Richard, 5 ans, heurté, mercredi dernier, dans le 6e rang de St-Albert.

Pour rendre leur verdict, les cinq jurés se sont basés sur les déclarations de M. Conrad Jolibois, conducteur du véhicule qui a heurté le bambin, et sur celles de l'épouse de M. Jolibois.

"Je roulais de 50 à 60 milles à l'heure, a déclaré le conducteur, lorsque j'ai vu sortir le petit. Je l'ai vu à ma droite, sortir en courant sur la route". Et le conducteur a révisé ne plus avoir vu l'enfant par la suite, après le choc.

Constatations L'agent Benoît Charest, attaché au bureau local de la Police provinciale, a été aussi appelé comme témoin, hier soir, lors de cette enquête du coroner qui avait lieu au Palais de justice sous la présidence du Dr Arthur Thibault, coroner du district.

L'agent Charest a déclaré que le chemin est bien droit au lieu de l'accident, et qu'il était en très bonne condition. Il y a eu un endroit d'impact, et le corps de la jeune victime, fils de M. et Mme Jean-Paul Richard, a été projeté beaucoup plus loin, soit à 148 pieds de là. Le corps du bambin a probablement été entraîné par l'automobile de M. Jolibois.

L'agent de la Police provinciale a constaté également que le He de l'impact retourné était situé à 3 pieds du côté de la route, d'où le bambin était sorti. On a retrouvé des traces de frein sur toute la longueur du chemin, du lieu de l'impact jusqu'à l'endroit où le véhicule de M. Jolibois s'est immobilisé après avoir pivoté sur lui-même un demi-tour.

Le bureau sortant tant se compose de M. Paul Brunelle, à la présidence, secondé par MM. Michel Auger et Yvan Coust, respectivement premier et deuxième vice-présidents. Les directeurs sont MM. Marcel Auger, Bernard Betty, J.-E. Carignan, Gédéon Grenier, Raymond Jutras, Gabriel Lemay, Georges Lemay, Lucien Michaud, J.-Roméo Remy, Omer Vachon, Alfred Valière et Valmore Vigneux. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Mailhot.

La Chambre locale a fait du magnifique travail au cours de la dernière année. Même s'il n'y avait que le projet de route directe vers la Transcanadienne, il y aurait eu beaucoup de choses à faire.

A Plessisville Double réception à l'Institut familial PLESSISVILLE (MHL) — Une réception double a eu lieu à l'Institut familial en l'honneur des dames qui ont favorisé les cours d'aides familiales. Un goûter a été servi à six personnes, jeudi à midi, et un dîner, à 6 h. 30 p.m.

Tout ceci était sous la responsabilité des élèves du cours donné aux jeunes filles sans travail, sous les auspices du gouvernement fédéral, conjointement avec le ministère de l'Éducation, dont le directeur de l'École de Métiers de Plessisville, M. Gérard Bélanger, était le représentant.

Grande variété au menu Le menu servi donne une bonne idée du niveau atteint par ces jeunes filles: à midi: velouté aux asperges, escalope de veau et tartellettes au sucre, en plus des hors d'œuvre, etc. Le soir: crème aux éclairs, jambon aux ananas, macédoine de fruits fabrication maison et biscuits aux dattes, dits "Yam-yam".

L'une des recommandations du Comité pédagogique acceptée

La 12e préparatoire organisée en septembre à la Régionale, mais à certaines conditions

THETFORD MINES. — La 12e année préparatoire aux études supérieures, actuellement organisée à l'école secondaire Albert Carrier, à Thetford Mines,

C'est ce qu'ont décidé les commissaires de la Régionale, cette semaine, à l'occasion de leur réunion régulière mensuelle. Il s'agissait là d'une des recommandations émises par le Comité pédagogique, dont le rapport en sept points a été accepté dans son entier par la Régionale. Les conditions requises pour le maintien de la 12e année préparatoire aux études supérieures sont les suivantes: sélection des élèves d'après leurs succès, leurs aptitudes, leur désir réel de poursuivre des études; l'établissement d'une réglementation sévère au début de l'année quant à la discipline, le travail et l'assiduité des élèves; le renvoi d'un élève si ses succès académiques sont insuffisants ou sa conduite reprehensible.

Cours de récupération La Régionale de l'Amiante a décrété que des cours soient organisés dès la prochaine saison des vacances pour les élèves qui auraient échoué partiellement leur certificat de 11e année et désireraient se reprendre en août. D'autres cours d'enseignement correctifs ou de rattrapage seront vraisemblablement organisés pour les élèves de 9e année, si les raisons d'échec ou de retard le justifiaient.

Transport Les élèves du secondaire appelés à voyager matin et soir à une autre municipalité auront un transport indépendant des élèves de l'élémentaire.

Costumes Pour ce qui a trait aux costumes, le Comité pédagogique ne recommande pas l'adoption de costume spécial pour les élèves du secondaire, mais insiste pour que les habitudes existantes dans les écoles demeurent: même costume chez les filles — veston et cravate chez les garçons, et toutes les exigences élémentaires de propreté et de convenance. Le Comité se dit d'avis que l'on doit continuer à lutter contre les modes excentriques, ou les tenues par trop originales.

Horaires Les heures de cours des élèves de la 12e année seront les mêmes que celles de la 11e année.

Éléments de la 12e année Les élèves de la 12e année devront fréquenter les classes d'initiation au travail en septembre '65.

On prendra la responsabilité des élèves de 15 ans et plus, incapables de suivre les classes régulières pour différentes raisons, qu'ils soient du niveau élémentaire ou secondaire.

Ce sont ces classes qui pourraient être appelées "classes d'initiation au travail".

Trois courtiers veulent prendre connaissance de certains documents

Le maire Poirier ne voit pas d'objection à la demande

VICTORIAVILLE — "Nous n'avons pas objection, dès demain matin, de dire le maire Poirier, je vais me renseigner sur votre demande". Il s'agit de trois courtiers en valeurs de placements qui étaient présents au conseil municipal qui invoquaient l'article 99 de la législation des cités et villes pour pouvoir prendre connaissance de certains documents.

"Échéanciers" Ce volume contient toutes les émissions au comptoir faites par la ville de Victoriaville.

Il semble que toutes les jeunes filles pourraient nous renseigner, mais M. Marchand nous dit non" de déclarer M. J.-Denis Béliveau, courtier de Victoriaville alors qu'il s'adressait au maire Poirier.

"Nous n'avons pas objection..." de déclarer le maire. Un chéancier comprendrait les détails des termes d'échéances des émissions faites pour une certaine période. Les trois courtiers, MM. J.-Denis Béliveau, Pierre-André Alain et René Houle ont demandé aux autorités municipales de pouvoir prendre connaissance de ces documents importants pour eux et ce, depuis les émissions de 1957, ce qui totaliserait des montants d'environ \$3 millions.

On devrait avoir des détails sur cette demande dès aujourd'hui, car le maire Poirier a pris l'affaire en main personnellement et il devait passer à l'action dès ce matin.

Élections possibles à la Chambre le mois prochain

VICTORIAVILLE (JAG) — Il est fort possible que les élections au sein de la Chambre de commerce soient tenues lors de la rencontre de mai, ce qui signifie que dimanche prochain ce serait l'avant-dernière rencontre de la présente année d'activités pour le mouvement.

Le bureau sortant tant se compose de M. Paul Brunelle, à la présidence, secondé par MM. Michel Auger et Yvan Coust, respectivement premier et deuxième vice-présidents. Les directeurs sont MM. Marcel Auger, Bernard Betty, J.-E. Carignan, Gédéon Grenier, Raymond Jutras, Gabriel Lemay, Georges Lemay, Lucien Michaud, J.-Roméo Remy, Omer Vachon, Alfred Valière et Valmore Vigneux. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Mailhot.

La Chambre locale a fait du magnifique travail au cours de la dernière année. Même s'il n'y avait que le projet de route directe vers la Transcanadienne, il y aurait eu beaucoup de choses à faire.

A Plessisville Double réception à l'Institut familial PLESSISVILLE (MHL) — Une réception double a eu lieu à l'Institut familial en l'honneur des dames qui ont favorisé les cours d'aides familiales. Un goûter a été servi à six personnes, jeudi à midi, et un dîner, à 6 h. 30 p.m.

Tout ceci était sous la responsabilité des élèves du cours donné aux jeunes filles sans travail, sous les auspices du gouvernement fédéral, conjointement avec le ministère de l'Éducation, dont le directeur de l'École de Métiers de Plessisville, M. Gérard Bélanger, était le représentant.

Grande variété au menu Le menu servi donne une bonne idée du niveau atteint par ces jeunes filles: à midi: velouté aux asperges, escalope de veau et tartellettes au sucre, en plus des hors d'œuvre, etc. Le soir: crème aux éclairs, jambon aux ananas, macédoine de fruits fabrication maison et biscuits aux dattes, dits "Yam-yam".

sera maintenue, mais à certaines conditions, l'an prochain, par la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Les élèves seront vraisemblablement maintenus à 45 a.m., et de 1h. 15 à 4h. 30 p.m.

Au Collège classique

Examens d'admission le 1er mai pour le cours classique

THETFORD MINES (BF) — Les garçons de la région de l'amiante qui désirent commencer leur cours classique en septembre prochain, et bénéficier de l'entente qui vient d'être conclue entre le Collège classique et la Commission scolaire régionale, en vertu de laquelle cette dernière s'engage à défrayer le coût des études jusqu'à la vérification, devront se présenter aux examens d'admission le 1er mai. Ces examens seront donnés au Collège classique de Thetford Mines de 9 heures a.m. à 4 heures p.m.

Pour ce qui concerne les filles, la Régionale de l'Amiante continuera à donner le cours classique déjà commencé par la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines, cours qui groupe présentement 50 élèves. On prévoit qu'en septembre '65 une vingtaine d'étudiantes seront en méthode (10e).

Communiqué de presse On reproduit ci-dessous le communiqué de presse conjoint émis hier au sujet de l'entente intervenue entre la Commission scolaire régionale de l'Amiante et le Collège classique. Ce texte se lit comme suit:

La Commission scolaire régionale de l'Amiante et le Collège classique de Thetford viennent de conclure une entente selon laquelle la Commission régionale s'engage à défrayer le coût des études des élèves du secondaire classique jusqu'à un montant n'excédant pas \$330 (par élève par année). En vertu de cet accord, les frais de scolarité des élèves d'éléments latins (8e), de syntaxe (9e), de méthode (10e) et de vérification (11e) seront entièrement à la charge de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Le Collège classique, pour sa part, s'engage, selon les normes et les règlements déjà établis, à donner à tous ceux qui en auront les aptitudes et les goûts, l'enseignement dispensé jusqu'ici en conformité avec les programmes de la faculté des Arts de l'Université Laval.

Entente heureuse "C'est-là une entente heureuse pour la population de la région, et elle montre le souci de démocratisation de l'enseignement qui anime les responsables de l'organisation de l'enseignement secondaire dans notre région", d'ajouter le communiqué de presse.

Admission chez les filles Chez les filles, l'examen d'admission au cours secondaire classique se tiendra samedi, le 22 mai, de 9 heures a.m. à 4 heures p.m., à l'école secondaire Albert Carrier.

Les premières filles qui ont commencé le cours classique à cette institution seront en méthode l'an prochain. Leurs succès sont excellents, et la faculté des Arts l'a constaté avec grande satisfaction.

En vue de l'inscription pour septembre

Formules de recensement envoyées à tous les élèves de la région

THETFORD MINES (BF) — Des formules de recensement seront envoyées au début du mois prochain à tous les élèves du territoire de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, pour permettre à tous ceux qui veulent fréquenter les maisons d'enseignement de la Régionale en septembre prochain, de pouvoir s'inscrire.

C'est ce que vient de déclarer le directeur général des écoles de la Régionale de l'Amiante, M. Raymond Toussaint. Ce dernier prévoit que quelque 4,000 élèves seront reçus par cette Commission l'an prochain.

Prévisions Sur les dites formules, l'élève devra indiquer s'il désire continuer ses études en septembre '65, ou, dans quelle section, il devra également mentionner ce qu'il entend faire.

Les étudiants et étudiantes du territoire de la Régionale de l'Amiante qui fréquentent présentement des institutions situées à l'extérieur de ces frontières, et qui désirent revenir aux institutions de la Régionale en septembre, ont eux aussi l'obligation de s'inscrire.



CHAMPIONS — Les champions du tournoi de "500" organisé récemment à Thetford Mines, et disputé à la loge des Elans, apparaissent sur la photo ci-haut. On remarque, à l'avant, de gauche à droite, Mlle Claudette Gauthier, championne, Mme Guy Simoneau, 2e, et M. Philippe Bertrand, 3e. N'apparaît pas sur la photo, M. Gilles Rousseau, 4e. Ce tournoi était organisé par M. Gaston Roux.

Thetfordois de 18 ans heurté à mort par une automobile (voir page 29)



LA SERIE SE TERMINE — La série de cours de cuisiniers organisée à l'hôtel Manoir Victoria par le Comité d'orientation des jeunes se terminera jeudi midi, lors d'un banquet. Une quinzaine de personnes ont suivi ces cours avec succès. On voit sur cette photo le chef Michel Brunet, au centre de la photo, en compagnie de trois de ses élèves. (Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

Jeudi midi

Fin des cours de cuisiniers donnés depuis douze semaines

VICTORIAVILLE (MR) — Les cours de cuisiniers qui se sont donnés durant les douze dernières semaines, à l'hôtel Manoir Victoria, se termineront officiellement jeudi midi, lors d'un banquet aux promoteurs de ce cours.

Ce cours était organisé par le Comité d'orientation des jeunes de Victoriaville, dont M. Jean Sarthou en est le président. Ce cours a été rendu possible, une année de plus, grâce à une aide fédérale provinciale, en collaboration avec le Service national de placement de Victoriaville.

Une autre section de ce genre de cours fréquentait l'École secondaire régionale pour filles, sous la direction d'un autre chef-cuisinier.

Succès

Il s'agit d'un autre succès du Comité d'orientation des jeunes de Victoriaville puisqu'une quinzaine d'élèves ont suivi, à l'hôtel Manoir Victoria, avec intérêt les enseignements du chef Michel Brunet. Les élèves qui étaient groupés parmi des chômeurs de

Décès du jeune Denis Richard

Verdict de mort accidentelle

VICTORIAVILLE (MR) — Les membres du jury n'ont délibéré que quelques instants hier soir, avant de rendre un verdict de mort accidentelle, quant à la mort du jeune Denis Richard, 5 ans, heurté, mercredi dernier, dans le 6e rang de St-Albert.

Pour rendre leur verdict, les cinq jurés se sont basés sur les déclarations de M. Conrad Jolibois, conducteur du véhicule qui a heurté le bambin, et sur celles de l'épouse de M. Jolibois.

"Je roulais de 50 à 60 milles à l'heure, a déclaré le conducteur, lorsque j'ai vu sortir le petit. Je l'ai vu à ma droite, j'ai viré en courrant sur la route". Et le conducteur a révélé ne plus avoir vu l'enfant par la suite, après le choc.

Constatactions

L'agent Benoît Charest, attaché au bureau local de la Police provinciale, a été aussi ap-

Importante rencontre de la Chambre de commerce

La question de la route directe sera en vedette dimanche prochain

VICTORIAVILLE — La Chambre de commerce de Victoriaville tiendra une importante rencontre dimanche prochain, le 25 avril au Manoir Victoria. Il y sera alors question de la route directe vers la Transcanadienne. M. Paul Brunelle compte sur la présence de tous les membres pour cette avant-dernière rencontre de la présente année, une année qui fut remplie d'activités de toutes sortes, une bonne année pour le mouvement sur le plan local.

Route directe

Le cheval de bataille de l'année qui prendra fin avec la rencontre du mois de mai et les élections d'un nouveau bureau de direction fut certes les pressions de toutes sortes pour obtenir une route directe vers la route Transcanadienne. M. Alfred Vallière, président du comité formé spécialement à cette fin a su mousser le projet, présenter un mémoire intéressant et redemander sans cesse pour enfin avoir une affirmation de l'honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie provinciale.

Bécancour

Depuis l'annonce de la SIDRECC à Bécancour, la Chambre de commerce locale n'a pas tenu de rencontre. On a tout lieu de croire qu'il en sera certes question et sur plusieurs points lors de la réunion

Conférence de presse cet après-midi

Echange d'étudiants cet été

VICTORIAVILLE (MR) — Une conférence de presse sera convoquée cet après-midi par M. Gilles Desrosiers, de Victoriaville, afin d'annoncer un échange prochain d'étudiants au cours de la prochaine estiva-

partie du bureau de direction de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, et qui est secrétaire du Comité consultatif de planification scolaire, est actuellement à organiser un échange d'étudiants entre les provinces de l'Ouest et la régionale.

De toute façon, des détails supplémentaires seront connus lors de cette conférence de presse, et les lecteurs pourront en prendre connaissance dans la prochaine édition de La Tribune.

Victoriaville recevra 1,200 musiciens en 2 jours
(voir page 6)

Autres nouvelles en page 2

Formation de la Commission municipale des loisirs Six membres sur sept sont nommés

Par J.-Alphée GAGNE

VICTORIAVILLE. — La Commission municipale des loisirs est maintenant une réalité. Six des sept membres qui doivent en faire partie ont été connus hier lors de la rencontre des autorités municipales. La septième personne sera nommée d'ici quelque temps, toujours par les autorités municipales de la ville.

Six membres pour l'instant

Les membres connus actuellement, MM. Denis St-Pierre, J. Noël Roux et Normand Garpentier, anciennement membres de la Commission temporaire des loisirs et des travaux de recherches tout dernièrement; le tout aurait contribué à faire naître un regain d'intérêt au sein de notre population, d'où le projet prenait forme.

Éducation

Le premier citoyen de la ville reine des Bois-Francis n'a pas caché le fait que la Commission municipale des loisirs aura également un travail difficile pour faire l'éducation de la population à certains items des loisirs. "La CML est créée par le conseil municipal et le tout devra avoir rapport constant aux au-

torités municipales. En premier lieu ils devront prévoir une constitution légale et le choix d'un président. "Je leur souhaite beaucoup de succès, de dire le maire Poirier, qui a nommé six des sept membres. "Il a de plus souligné qu'il y aurait formation d'une commission consultative avec représentant des différents mouvements, c'est donc dire qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer par l'instant, tout pourra se classer avec le temps.

Remerciements

M. Jacques Martel, président de l'OTJ de Victoriaville, et Mme Camille Boly, au nom de l'Association des parents-maîtres de St-Gabriel, ont remercié les autorités municipales d'avoir donné cette commission.

Reporter aux aguets

Par J.-A. GAGNE

VICTORIAVILLE — Il ne faudrait pas oublier la rencontre mensuelle des Elans, de Victoriaville ce soir à 8 heures précises à leur local de la rue Côté. Pour les membres du Club de presse Louis Franconer, c'est la présentation de la deuxième soirée du cine-club, leur première activité depuis la réorganisation de ce club de presse. Il y a également exposition de quelques toiles de Mme Grace Gouin dans le hall d'entrée du Cine-Laurier, lors de la soirée du cine-club, une heureuse initiative.

Plusieurs commentateurs à la station radiophonique locale ont attiré l'attention sur le fait que l'ami Claude Boisclair a changé l'orthographe de son nom qui devient Klaude. C'est du neuf.

Il ne faudrait pas manquer la grande soirée de clôture des As de Victoriaville, au club des Elans, samedi soir, le 24 courant. L'on sait que ce club de l'organisation intermédiaire a raté tous les honneurs du circuit au cours de la dernière saison. On pourra rencontrer tous les figurants de ce club qui a fait honneur à la cité.

L'on parle beaucoup actuellement de Bécancour dans Victoriaville. Il faudra que les organismes qui ont certains pouvoirs passent à l'action pour donner à la ville un visage nouveau par l'arrivée de SIDRECC, non loin de Victoriaville.

Demeurons dans le ton, participons à la présente campagne de souscription annuelle des membres Lions de Victoriaville. Le président de l'organisation 1965, est M. Jacques Labbe.

Mme Jutra a connu beaucoup de succès avec un buffet spécial à l'occasion de Pâques. Ceux qui ont manqué le tout auront l'occasion de se reprendre dès la fête des Mères, en mai prochain.

C'est dimanche que l'on présente au local des Chevaliers de Colomb, de Victoriaville de la rue St-Augustin, le concours d'orchestres. Plusieurs groupes musicaux ont déjà inscrits pour cet événement qui devrait remporter beaucoup de succès.

Chronique scolaire

VICTORIAVILLE (MR) — Les membres de la Commission scolaire de Victoriaville ont connu une assemblée relativement calme en leurs locaux de la rue Montée.

Tous les commissaires étaient présents, et la séance était sous la présidence de M. Albert Morissette.

Après la lecture des minutes de l'assemblée, lecture qui a duré 20 minutes, les commissaires ont pu savoir que le coût de la démolition de l'ancienne école St-Wilfrid, et la construction du mur adjacent à l'Ermitage St-Joseph, sera entièrement défrayé par Québec.

Les commissaires ont accepté de remettre la balance des taxes qu'on payées certains propriétaires du secteur Belvédère, avant que ne soit revu le rôle d'évaluation de la ville d'Arthabaska.

Le contrôleur des Bruins de Victoriaville, M. Yvan Coutu, a fait savoir aux commissaires qu'assitôt qu'il recevrait le chèque provenant de la CAHA, chèque représentant la partie des recettes encourues par les Bruins lors de la série Bruins-Maroons, il le remettrait à la Commission scolaire pour la scolarité des joueurs fréquentant les écoles de Victoriaville.

On fera faire un estimé par M. Armand Pépin, contracteur, pour les dégâts encourus à l'école Mgr Milot, au cours des récents petits méfaits mis à jour. Les parents des jeunes qui se sont permis ces méfaits sont disposés à payer les réparations.

La Commission scolaire a accepté de prêter le terrain de balle-molle à la Ligue industrielle de Victoriaville pour une autre saison. Le terrain sera occupé les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Les commissaires ont accepté la soumission de \$2,157,85 pour le lavage de ses écoles au cours de l'été par le Service de lavage général de Victoriaville.

Une assemblée spéciale aura lieu samedi prochain, à compter de 1 heure p.m., à la Commission scolaire, afin de travailler sur un changement d'horaire pour les coaciers.

Avant de passer à une question exigeant le huis clos, le commissaire Gédéon Grenier a proposé que des ordres du jour soient remis aux journalistes.

Par la suite, le commissaire Clément Cantin qui déplorait la période de 20 minutes requise pour la lecture des procès-verbaux des dernières assemblées, a proposé que copie des minutes soient envoyée à chacun des commissaires, ainsi que copie des comptes avant l'assemblée ultérieure.

Le commissaire Cantin a également proposé qu'un nouveau système dans l'élaboration de l'ordre du jour soit accepté. Désormais, à moins de question urgente, apparaîtront à l'ordre du jour, les items qui auront été apportés à la Commission scolaire plus de 24 heures avant l'assemblée. Ces trois propositions ont été acceptées.

Le juge Robert Vézina présidera les prochains termes à Arthabaska

VICTORIAVILLE (MR) — De retour d'un voyage en Europe, le procureur de la Couronne pour le district d'Arthabaska, M. Laurent Trottier, a annoncé une communication

lui provenant de l'hon. Juge Joseph Bilodeau, quant au nom du juge qui présidera les prochains termes des Sessions de la paix, au palais de justice d'Arthabaska.

C'est le juge Robert Vézina, de St-Joseph de Beauce, qui a été mandaté par le juge en chef des Sessions de la paix de la province.

Le juge en chef a mentionné à M. Laurent Trottier que le juge Vézina sera disponible pour le district d'Arthabaska à la fin du mois d'avril, plus précisément les 27, 28, 29 et 30 avril courant.

Autres termes

M. Laurent Trottier a fait savoir, hier, lors d'un entretien téléphonique, que le juge Vézina sera aussi disponible les 25, 26 et 28 mai prochain, ainsi que les 28, 29 et 30 juin prochain.

Le procureur de la Couronne a fait savoir qu'il ignorait encore pour l'instant quel sera le programme pour ces prochains termes de la Cour des sessions de la paix, étant donné qu'il vient tout juste de rentrer au Canada, d'où il était parti depuis environ deux semaines.

Elections possibles à la Chambre le mois prochain

VICTORIAVILLE (JAG) — Il est fort possible que les élections au sein de la Chambre de commerce soient tenues lors de la rencontre de mai, ce qui signifie que dimanche prochain ce serait l'avant-dernière rencontre de la présente année d'activités pour le mouvement.

Le bureau sortant

Le bureau de direction sortant se compose de M. Paul Brunelle, à la présidence, secondé par MM. Michel Auger et Yvan Coutu, respectivement premier et deuxième vice-présidents. Les directeurs sont MM. Marcel Auger, Bernard

Betty, J.-E. Carignan, Gédéon Grenier, Raymond Jutra, Gabriel Lemay, Georges Lemay, Lucien Michaud, J.-Roméo Reiny, Omer Vachon, Alfred Vallière et Valmore Vigneux. Le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Mailhot.

La Chambre locale a fait du magnifique travail au cours de la dernière année. Même s'il n'y avait que le projet de route directe vers la Transcanadienne, il y aurait eu beaucoup de fait; mais il y a eu encore plus, et on aura l'occasion de le détailler lors de la présentation du rapport des comités et du président M. Paul Brunelle.

Trois courtiers veulent prendre connaissance de certains documents

Le maire Poirier ne voit pas d'objection à la demande

VICTORIAVILLE — "Nous n'avons pas objection, dès demain matin, de dire le maire Poirier, je vais me renseigner sur votre demande". Il s'agit de trois courtiers en valeurs de placements qui étaient présents au conseil municipal qui la législation l'article 99 de la loi sur les cités et villes pour pouvoir prendre connaissance de certains documents.

"Échéanciers"

Ce volume contient toutes les émissions au comptoir faites par la ville de Victoriaville. "Il semble que toutes les jeunes filles pourraient nous renseigner, mais M. Marchand nous dit non" de déclarer M. J. Denis Beliveau, courtier de Victoriaville alors qu'il s'adressait au maire Poirier. "Nous n'avons pas objection..." de déclarer le maire.

Un échéancier comprenant les détails des termes d'échéances des émissions faites pour une certaine période. Les trois courtiers, MM. J.-Denis Beliveau, Pierre-André Alain et René Houle ont demandé aux autorités municipales de pouvoir prendre connaissance de ces documents importants pour eux et ce, depuis les émissions de 1957, ce qui totaliserait des montants d'environ \$3 millions.

On devrait avoir des détails sur cette demande dès aujourd'hui, car le maire Poirier a pris l'affaire en main personnellement et il devait passer à l'action dès ce matin.

Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska Félicitations et remerciements pour le choix de Bécancour

VICTORIAVILLE (MR) — L'Assemblée du conseil général de l'Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska, sous la présidence de Mme Roger Bilodeau, a adopté une résolution de félicitation et de remerciements pour l'établissement du complexe sidérurgique à Bécancour.

Cette résolution sera envoyée au premier ministre, l'hon. Jean Lesage. Il va sans dire que l'Association du comté est réellement heureuse que Bécancour ait été choisi comme le site du complexe sidérurgique, car ce complexe amènera une foule d'avantages et de progrès au sein de la région.

Les dames présentes ont également choisi leurs délégués pour le prochain congrès de l'Association provinciale qui aura lieu à Québec durant le mois de juin.

Les déléguées à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochetière, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne,

Importants concours athlétiques

VICTORIAVILLE (JAG) — Encore cette année, d'importants concours athlétiques régionaux seront présentés. L'initiative remonte déjà à quelques années et toujours le tout a été couronné d'un éclatant succès. Ce soir au salon du Collège de Victoriaville, une conférence de presse est convoquée pour 5 heures par le comité d'organisation des concours 1965, qui auront également lieu à Victoriaville au cours du mois de mai.

Lors de cette conférence de presse les membres de l'information pourront prendre connaissance des items du programme qui pourraient changer cette année. L'on sait que ce concours reçoit généralement plusieurs centaines d'inscriptions provenant d'étudiants des écoles de la région des Bois-Francis.

Roch Lacoursière, ainsi que Mme Édouard Côté.

Autres décisions

Les déléguées substituts sont Mmes André Flamand, André Daigle, Paul Brunelle, Gabriel Morin et Mme Gilberte Giroux.

L'assemblée a également décidé l'envoi d'une gerbe de fleurs à Mme Jean-Luc Pé-



LA PREMIERE FOIS — Certains résidents de Victoriaville ont pu se rendre compte, hier, que c'était la première fois qu'un employé des Postes poussait un petit chariot remplissant son lourd sac de maille. Ce facteur, M. Claude Forcier, relève d'une maladie, et ce petit véhicule l'aide dans son exercice. (Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

Huit personnes sur le pavé

Le feu fait encore des siennes à St-Honoré de Shenley...

ST-HONORE DE SHENLEY (WB) — Le feu, reprend des siennes à St-Honoré de Shenley en détruisant une maison familiale, propriété de M. Adrien Bégin. La maison était située sur la Grande Ligne à trois milles à l'est du village.

L'alarme a été donnée à 2 h. 30 hier après-midi par Mme Bégin qui était seule à la maison avec ses jeunes enfants.

Trois heures

Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux du sinistre, la toiture de la maison était en flammes. Les pompiers volontaires sous la direction

de M. Irénée Boulanger ont travaillé pendant trois heures pour maîtriser le feu, et empêcher qu'il se propage à d'autres bâtisses, autour de la maison.

Assurances

On a réussi à sauver quelques articles du mobilier du premier étage. De légères assurances couvrent une partie des pertes qui se chiffrent à quelques milliers de dollars.

M. et Mme Adrien Bégin et leurs six enfants de 10 ans à un an ont trouvé refuge chez des voisins, M. Léonidas Boucher.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — La campagne de recrutement de la Chambre de commerce senior de Lac-Mégantic s'intensifie et les responsables de ce domaine sont confiants de voir leur objectif atteint sans trop de difficultés.

Un incendie a rasé au sol la demeure de M. Bertrand Jacques, résident du rang de la Dam, à Lac-Mégantic.

Il ne fait aucun doute que la pêche sera excellente sur le lac Mégantic cet été. Les zandres de pêche qui ont survécu le frai de l'automne dernier ont déclaré que celle-ci avait été

Demain soir au Centre de loisirs

Assemblée d'organisation de la ligue de balle-molle Dépression

LAC-MEGANTIC, (GD) — La ligue de balle-molle Dépression de Lac-Mégantic tiendra une grande assemblée d'organisation demain soir, à sept heures, au Centre de loisirs Mgr Bonin.

C'est ce qu'a révélé le président sortant de charge de la ligue, M. Eugène Picard. La ligue Dépression comptait l'an dernier quatre clubs et l'on a l'intention d'organiser le circuit sous le même principe pour cette année. Toutefois, l'on effectuera des changements en vue d'équilibrer

les équipes et de partager ainsi les chances de victoire.

Nouvel exécutif

La ligue se donnera par la même occasion un nouvel exécutif. Il est rumored que Jean-Réal Mercier qui occupait cette fonction de vice-président de la ligue de hockey Lac-Mégantic-district soit approché pour ce poste.

Pour vol à l'étalage

Deux filles d'Eve écopent d'une amende de \$10

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Règle générale, les filles d'Eve n'aiment pas beaucoup comparaitre en Cour. Est-ce par fierté, ou est-ce parce qu'il leur déplaît d'être jugées par des hommes? On ne le sait. En tout cas, pour les deux jeunes femmes qui ont comparu hier devant le juge Turmel pour répondre à une accusation de vol à l'étalage, la leçon portera sûrement fruit.

même si l'amende imposée fut minime (\$10). Il a suffi de voir leur visage empourpré par la gêne pour comprendre qu'elles ne recommenceraient pas de sitôt.

Le produit du vol à l'étalage perpétré au magasin Zellers, à Drummondville, s'élevait à \$25 et \$17 dans chacun des cas. Les deux jeunes femmes ont apparemment remboursé ce montant.

Chronique des Assises

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Le procès de Claude Levasseur, accusé de meurtre qualifié sur la personne de M. Emile Marier, est définitivement en marche.

Après l'appel des causes au rôle de pratique, de la Cour supérieure pour le mois d'avril, on a procédé immédiatement à la formation du jury.

Il y a fallu moins d'une heure au fait pour choisir les douze hommes qui sont appelés à décider du sort de Levasseur.

Le procureur de la Défense, Me Albert Raymond, a récusé neuf jurés préemptoirement et un seul pour cause. La Couronne pour sa part, en a récusé quatre préemptoirement et a mis neuf à l'écart.

Le procès de Yvon Savard, présumé complice de Levasseur, a été fixé au 3 mai.

L'hon. juge Paul Lesage a accordé six exemptions à l'appel des jurés et en a refusé deux autres.

A un juré qui formulait une demande d'exemption, vraisemblablement à cause d'une surdité, le juge demande: "Vous avez de la difficulté à entendre?"

Le juré ne répond rien! —Le juge: "Vous n'avez pas compris?" —Le juré: "Non". —Le juge: "Alors, exempté!"

L'accusé Claude Levasseur qui s'était présenté sans menottes, hier matin, lors de l'appel des jurés, a immédiatement été "menotté" à la demande du sergent d'état-major Frank Wilmott et l'agent Jacques Bédard qui escortait le prévenu, a changé de côté et l'agent Alain Friton, s'est joint à ce dernier, pour l'audition des témoignages. Levasseur est aussi gardé à l'œil par deux autres constables spéciaux.

Avant que ne débute l'interrogatoire du Dr Vincent, Me Marcel Nichols, procureur de la Couronne a expliqué les faits et la façon suivant laquelle il entend procéder pour échauffer sa preuve.

Au tout début de son témoignage, le Dr Vincent a répondu à Me Nichols qui lui demandait combien de temps il avait mis à se rendre à la banque: "Tranquillement, pas vite, parce que même en cas d'urgence, un médecin n'a pas le droit de rouler trop vite... Cela a pris environ deux minutes".

Le médecin faisait sans doute allusion à l'intervention dont il a été l'objet de la part de la Sûreté municipale, pour avoir roulé trop vite sur le boulevard Bernard, en répondant à un appel d'urgence...

Le témoin Fernand Hébert répond à Me Nichols au sujet des chèques trouvés en bordure de sa ferme, à Adamsville "ils — les chèques — ont été remis au policier... devant ma présence..."

Abonnez-vous à La Tribune



PERTE TOTALE — Il ne reste que des ruines fumantes de la résidence de M. Bertrand Jacques, du rang de la Dam, qui a été rasée par les flammes hier avant midi.

Pertes de \$2,000 couvertes par les assurances

Une résidence du rang de la Dam complètement détruite par le feu

LAC-MEGANTIC, (GD). — Un incendie d'origine inconnue a rasé au sol la maison où demeuraient M. et Mme Bertrand Jacques et leur famille, dans le rang de la Dam, à quelques milles de Lac-Mégantic. Le feu que l'on dit avoir couvé dans une garde-robe s'est déclaré vers 8h. 30 hier matin. Les pompiers de Lac-Mégantic se sont rendus sur les lieux et ils ont lutté farouchement pour empêcher les flammes de détruire complètement la maison. Leurs efforts ont cependant été vains par suite de l'absence d'un approvisionnement d'eau suffisant. Après avoir asséché une citerne de ciment, les pompiers ont branché leurs tuyaux sur deux autres puits mais ils n'ont pas tardé à en découvrir le fond. Ils ont alors concentré leurs efforts pour sauver les dépendances de la maison.

Remise d'un cadeau-souvenir à chacun

Fête en l'honneur des porte-couleurs du Royal junior de Lac-Mégantic, dimanche

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les joueurs de hockey du club Royal junior de Lac-Mégantic seront les héros d'une fête qui sera donnée en leur honneur, dimanche soir prochain, au centre de loisirs Mgr Bonin. On profitera de l'occasion pour remettre à chaque porte-couleur du club un cadeau-souvenir en guise de marque d'appréciation pour les services rendus au club au cours de la saison dernière. Cette soirée comportera un souper-causerie au cours duquel un conférencier de marque entretiendra ses auditeurs sur un sujet connexe au sport du hockey.

Plusieurs personnalités présentes

On remarquera la présence des gouverneurs du club Royal, des dirigeants du club, des représentants de la Commission des sports, des officiels de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, les joueurs du club Royal, les dirigeants du Centre Mgr Bonin et une foule d'autres personnalités. En plus de servir d'occasion pour remettre aux joueurs un témoignage d'appréciation, la soirée servira également à recueillir des fonds pour préparer la campagne 1965-66.

Importante rencontre de la Chambre de commerce

La question de la route directe sera en vedette dimanche prochain

VICTORIAVILLE. — La Chambre de commerce de Victoriaville tiendra une importante rencontre dimanche prochain, le 25 avril au Manoir Victoria. Il y sera alors question de la route directe vers la Transcanadienne. M. Paul Brunelle compte sur la présence de tous les membres pour cette avant-dernière rencontre de la présente année, une année qui fut remplie d'activités de toutes sortes, une bonne année pour le mouvement sur le plan local.

Route directe

Le cheval de bataille de l'année qui prendra fin avec la rencontre du mois de mai et les élections d'un nouveau bureau de direction fut certes les pressions de toutes sortes pour obtenir une route directe vers la route Transcanadienne. M. Alfred Vallière, président du comité formé spécialement à cette fin a su mousser le projet, présenter un mémoire intéressant et redemander sans cesse pour enfin avoir une affirmation de l'honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie provinciale.

Bécancour

Depuis l'annonce de la SID-BEC à Bécancour, la Chambre de commerce locale n'a pas tenu de rencontre. On a tout lieu de croire qu'il en sera certes question et sur plusieurs points lors de la réunion de dimanche matin, à 9 heures 30 au Manoir Victoria. Le président, M. Paul Brunelle, avait déclaré lors de l'annonce de cette importante nouvelle que Victoriaville devrait mettre tout en branle pour devenir un centre d'industries secondaires à la SID-BEC. Les autorités municipales ont toujours travaillé conjointement avec la Chambre de commerce, et la cité a maintenant un commissaire industriel en la personne de M. Fidèle E. Alain. L'honorable Albert Morissette, ministre d'Etat, a aussi annoncé la venue en nos murs d'un commissaire provincial. La Chambre de commerce sera donc appelée à se prononcer sur tous ces développements, c'est donc dire qu'il y aura abondamment de pain sur la planche pour la rencontre de dimanche.

Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska

Félicitations et remerciements pour le choix de Bécancour

VICTORIAVILLE, (MR) — L'Assemblée du conseil général de l'Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska, sous la présidence de Mme Roger Bilodeau, a adopté une résolution de félicitation et de remerciements pour l'établissement du complexe sidérurgique à Bécancour. Cette résolution sera envoyée au premier ministre, l'hon. Jean Lesage. Il va sans dire que l'Association du comté est réellement heureuse que Bécancour ait été choisi comme le site du complexe sidérurgique, car ce complexe amènera une foule d'avantages et de progrès au sein de la région. Les dames présentes ont également choisi leurs délégués pour le prochain congrès de l'Association provinciale qui aura lieu à Québec durant le mois de juin. Les délégués à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochettere, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne, Roch Lacoursière, ainsi que Mme Edouard Côté. Autres décisions Les délégués substitués sont Mmes André Flamand, André Daigle, Paul Brunelle, Gabriel Morin et Mme Gilberte Giroux. L'Assemblée a également décidé l'envoi d'une gerbe de fleurs à Mme Jean-Luc Poirin, épouse du député fédéral du comté Drummond-Arthabaska à l'occasion de la naissance d'un fils. Mme Bilodeau a fait connaître son enchantement quant au nombre de cartes de l'Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska qui ont été vendues à l'heure actuelle.

En vue de la construction du futur campus polyvalent régional

Services d'un expert retenus par le Comité de planification scolaire

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le Comité de planification scolaire du secteur 4 de la Régionale de l'Estrie retiendra les services d'un expert qui étudiera les conditions techniques d'un terrain capable de recevoir la construction du futur campus polyvalent régional qui sera très probablement érigé à Lac-Mégantic afin de recevoir tous les élèves du secteur qui fréquentent le cours secondaire. Cette construction n'en est cependant encore qu'au stade de projet et il serait prématuré d'en annoncer trop vite la réalisation. Cependant, tout indique que la construction d'une école polyvalente deviendra une nécessité pour Lac-Mégantic si l'on en croit les chiffres du nombre d'élèves qui vont au cours secondaire et les prévisions envisagées pour septembre 1967.

Suite à la requête d'opposition envoyée

Deux directeurs du Comité de planification scolaire rencontreront les parents

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le Frère Noël Allaire, s.c. et M. Paul Mathieu, tous deux directeurs du Comité de planification scolaire du secteur 4 de la Régionale de l'Estrie, se rendront aujourd'hui à St-Romain en vue de rencontrer les représentants des parents d'élèves du cours secondaire d'endroit qui s'opposent au transport de leurs enfants jusqu'à Lac-Mégantic.

Par le Comité de planification

Envoi d'une lettre de félicitations au directeur général des études de la Régionale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le comité de planification du secteur 4 de la Régionale de l'Estrie a envoyé une lettre de félicitations à M. Daniel Fréchette qui a été nommé directeur général des études pour la régionale.

Du côté de St-Ludger

Une rencontre sera organisée avec la Commission scolaire de St-Ludger en vue d'intéresser cette commission scolaire à adhérer à une régionale quelconque.

A l'heure actuelle, les élèves du cours secondaire de St-Ludger vont à la régionale de la Chaudière, par le moyen d'une entente. Cependant, il appert qu'ils aimeraient mieux aller à Lac-Mégantic si une route carrossable était garantie entre les deux localités. On sait qu'à l'heure actuelle, la route 24 est dans un état moins que bon et c'est ce qui empêche St-Ludger d'adhérer à la Régionale de l'Estrie.

Une lettre sera envoyée aux commissions scolaires locales du secteur 4 en vue de préciser les exigences de la Régionale sur l'engagement des professeurs au niveau secondaire. Il y sera également question des normes à observer pour les échanges d'élèves entre les différentes commissions scolaires régionales.

Suite à l'incident de l'Avenir

Allez donc tirer au clair une bataille de taverne

DRUMMONDVILLE. — Allez donc savoir qui a commencé le chahut, quand il s'agit d'une bataille de taverne et qu'à plus forte raison les belligérants ne se connaissent pas eux-mêmes. C'est pourtant là le mystère que devra élucider le juge Benoit Turmel, lorsqu'il poursuivra l'audition de la cause le 3 mai prochain.

Hier, les témoignages ont été tellement longs, parce que contradictoires, qu'il a fallu ajourner le procès à la Cour des sessions de la paix.

Il est impossible de résumer ici l'histoire, tellement elle est incompréhensible. Lorsque la défense fera entendre ses témoins, le 3 mai prochain, peut-être alors sera-t-il possible de faire quelque lumière et de comprendre mieux les circonstances de cette bagarre qui a éclaté à la veille du jour de l'An dans une taverne de l'Avenir.

Cette affaire met en cause une demi-douzaine d'individus, mais deux d'entre eux seulement ont été accusés d'assaut grave sur la personne de M. Bernard Proulx, 60 ans, camionneur et, par surcroît, policier, enfin en charge du maintien de la paix dans le serein village de l'Avenir.

De quoi accusent-ils les inculpés, qui en l'occurrence sont deux frères bien costauds? D'avoir blessé M. Proulx, au cours d'une bagarre. Le témoignage du Dr Paillet révèle qu'après un examen, il a été en mesure de constater de multiples contusions ainsi que deux côtes fracturées sur le corps de M. Proulx.

On a du plaisir

Mais, le paradoxe dans cette affaire, c'est que M. Proulx n'a pu identifier ses assaillants hier dans sa version des faits. Un autre point demeure obscur: qui a provoqué cette bataille, et comment? Apparemment, certains tiraient du poignet, d'autres tabac, lorsque deux individus se sont amenés pour participer eux aussi à ce jeu. Là, on refusa carrément, d'être engueulé, puis bagarré. M. Proulx prétend avoir voulu s'interposer dans le but d'éviter le pire, car il semblait qu'on ait voulu faire un mauvais parti à un certain M. Théroux.

Les témoins de l'incident, qui étaient invités hier par la Couronne à donner leur version des faits, ont déridé l'assistance, les avocats et le juge, par leurs paroles, leurs contradictions et leur attitude respectives.

Ainsi, il s'en est trouvé un qui n'a pu s'empêcher de s'écarter lorsqu'il a dit dans quel état il avait trouvé M. Proulx après la bagarre. "Il grondait", a-t-il dit, et il a trouvé cette expression fort drôle, et son plaisir à lui ont échauffé le front de ses autres...

Pourtant, devant la gravité de cet incident, il n'y avait pas de quoi rire vraiment.

Trois feux d'herbes en quinze jours à Windsor

WINDSOR, (AT) — Les sapeurs de Windsor connaissent avec le printemps un surcroît d'ouvrage. En effet, certaines personnes profitent des beaux jours pour faire brûler les vieilles herbes de leur propriété. Mais toutes ces personnes ne savent pas contrôler le brasier qu'ils savent pourtant allumer. Le dernier feu d'herbe signalé a fait sonner l'alerte à la caserne hier à midi et quelques minutes. Cette fois, le feu a connu de vraies belles proportions. Le brasier a été allumé tout juste en dehors des limites de la ville du côté de Sherbrooke. On ignore pour le moment si la cause de ce feu est attribuable à la nature ou à la main d'un homme.

Toutefois, les flammes ont couru sur une distance de plus d'un mille à travers champs et bois. Avec le vent que connaissait la région hier, on devine quel a pu être le travail des sapeurs.

Intervention

Les feux d'herbe sont défendus. C'est ce que ne cessent de répéter les directeurs des sapeurs. Et dans la ville et dans le canton de Windsor, on prévoit des amendes contre toute personne qui allume un feu si ce n'est dans un récipient à l'épreuve du feu.

Bien plus, toute personne qui allume un feu qui nécessite l'intervention des pompiers s'expose à devoir payer le travail de ceux-ci.

Conférencier chez les voyageurs

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) M. Laval Cliche, président de la maison Cliche et Associés, courtiers en valeurs mobilières, sera le conférencier au prochain souper de l'Association des voyageurs de Commerce de Drummondville, jeudi soir le 22 avril, au motel Albatros.

M. Cliche compte plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vente et il traitera de la psychologie de la vente.

Présenté par M. Ferdinand Smith, il sera remercié par M. Jacques Lambert, président du groupement.

Après la conférence, les membres seront invités à participer à une importante assemblée pour l'avenir de l'Association. Il sera aussi question des élections de mai.

Commerce de l'alimentation de Drummondville

Budget du comité paritaire approuvé par le gouvernement

QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le département du Travail, dirigé par Me Carrier Fortin, vient d'approuver le budget des opérations financières prévues par le comité paritaire du commerce de l'alimentation de Drummondville, pour la période se terminant le 27 mars 1966.

Le bilan anticipé doit rapporter \$4,900 en recettes dont \$1,750 seront souscrits par les employeurs, \$1,400 par les artisans et \$1,750 par les salariés.

Advertisement for MACHINISTES (mechanics) with contact information for S. W. HOOPER & CO. LTD.

Advertisement for A VENDRE (for sale) property with details on location and features.

Le maire Paul-O. Trépanier prononce
une conférence à Montréal...

L'avenir du Québec est dans l'action
de l'Etat réclamée par les jeunes

(voir page 6)

Travaux d'aqueduc et d'égouts dans plusieurs rues de Granby

Règlements d'emprunts acceptés
par le conseil: \$348,750

GRANBY (FA) — Le conseil municipal de Granby a accepté hier soir, 21 règlements d'emprunt pour un montant total de \$348,750, afin de faire exécuter des travaux d'aqueduc et d'égouts dans plusieurs rues de la ville au cours de l'été 1965.

De plus, les échevins ont décidé d'octroyer des contrats pour l'exécution d'une partie des travaux ainsi que pour l'achat du matériel requis pour le projet.

Les règlements adoptés hier soir devaient maintenant être approuvés par la population, ce qui sera fait au cours d'une assemblée publique qui a été fixée au jeudi 29 avril, entre 7 heures et 9 heures p.m. à l'hôtel de ville.

Les travaux à être exécutés étant en partie ou complètement à la charge des propriétaires riverains, on a été dans l'obligation de rédiger un règlement pour chaque rue.

Les montants empruntés seront les suivants: \$5,500 pour la rue Kampt; \$29,700 pour la rue Pierre-Cury; \$66,300 pour la rue St-Va-

liet; \$9,800 pour la rue Bourget; \$14,500 rue Desjardins. Ces travaux seront payés en partie seulement par les propriétaires riverains.

Les autres règlements seront entièrement à la charge des contribuables qui bénéficieront de ces travaux.

Il s'agit de la rue Lansdowne, \$19,100; rue Lansdowne de la rue Elm vers le sud, \$6,100; rue Wayback Drive, \$5,800; rue St-Rémi, \$7,500; rue Christophe Colomb, \$12,300; rue Cowie, \$14,500; rue St-Jean-Baptiste, \$17,000; rue St-Valier, \$17,000; rue Place de Touraine, \$6,500; rue Bellevue, \$16,400; rue Belcourt, \$14,700; rue De Bienville, \$17,300; rue Bourassa, \$15,900; rue Robinson nord, \$31,450; rue Fréchette, \$15,500; et rue De Vaudreuil, \$5,800.

Après avoir fait l'étude des soumissions reçues pour l'exécution de ces travaux, le conseil a décidé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Choinière Construction de Granby, qui consent à effectuer le creusage de la tranchée et la pose des tuyaux dans la première partie du projet, pour la somme de \$17,911.25.

Les soumissions pour les travaux des autres sections de la ville seront demandées plus tard.

A cet effet, le conseil a décidé, hier soir, d'exiger pour ces contrats, un bon de garantie de l'entrepreneur, pour le paiement de ses employés en plus du bon d'exécution des travaux, déjà requis.

En ce qui a trait aux matériaux nécessaires, le conseil a accordé les contrats aux plus bas soumissionnaires. Ainsi la Société Arès Ltee fournira pour \$8,398.69 de vanes d'arrêt; Construction St-Paul et Jutras et Frères se partageront respectivement \$40,806.75 et \$19,748.25 pour des tuyaux d'égouts; Paul Phoenix vendra pour \$853.60 de tuyaux d'égouts asbeste ainsi que pour \$64,565 de tuyaux d'aqueduc et enfin pour \$550 de marches de trous d'hommes.

Pour sa part, la firme Dusault et Lamoureux a été favorisée de l'achat de \$6,650 pour la fourniture de puisards et un autre de \$7,800 pour la fourniture de couvercles de regards d'égouts.

Aux Assises pour un vol de \$700

COWANSVILLE, (RR). — Deux individus de Granby, André Lavigne 25 ans, et Michel Gaston Thomas, 25 ans, ont été condamnés hier après-midi, à subir leur procès lors des prochaines Assises criminelles qui se dérouleront à Sweetsburg, l'automne prochain. Les deux inculpés qui comparaissent devant le juge Patrick E. Delaney, de la Cour des sessions de la paix, à leur enquête préliminaire, sont accusés d'avoir volé la somme d'environ \$700 sur la personne de Conrad Denis, 1671 rue Cambré, à St-Bruno. Le délit aurait été commis le 11 mars dernier.

La victime Conrad Denis, a expliqué au tribunal qu'il était venu à Granby le 11 mars dernier, et qu'à la suite d'une transaction, il possédait la somme de \$1,900 en poche, et qu'après avoir payé quelques comptes, il lui en restait environ \$700. Il a fait savoir que dans la soirée, il s'était rendu à l'hôtel Windsor d'où il a rencontré André Lavigne, Michel Thomas et Yvon Gamache. De là, ils sont allés à l'hôtel Royal, et puis à l'hôtel de St-Paul d'Abbotsford et finalement le groupe a abouti à l'hôtel Plaza à Montréal. Denis a dit que rendu à St-Paul, il s'est assis sur la banquette arrière et il s'est endormi jusqu'à son arrivée dans la Métropole d'où ses comparses l'ont éveillé. Mais rendu à l'hôtel, il s'est aperçu qu'il lui restait que quelque vingt-trois dollars dans ses goussets.

Yvon Gamache, un autre témoin cité dans cette affaire, a demandé la protection de la Cour et le juge la lui a accordée à la condition toutefois qu'il dise la vérité s'il ne voulait être condamné pour parjure. On se rappelle que Gamache, avait lui aussi, à son enquête préliminaire été condamné à subir son examen volontaire en automne prochain.

Le procureur de la Couronne, Me Gilles Theriault a harcelé le témoin-accusé, de questions directes et précises en lui demandant: "Depuis combien de temps êtes-vous sans travail? — Six mois, a dit le témoin. — Est-ce que le lendemain de votre tournée, Lavigne est allé chez vous? — "Lavigne n'a jamais mis les pieds chez nous", de dire Gamache.

"Où avez-vous pris l'argent qui a été trouvé chez vous?" de continuer Me Theriault. — "Je ne sais pas, je ne me rappelle pas..." — "Vous ne vous rappelez pas que deux billets de \$100 ont été trouvés dans votre domicile, que vous avez payé une course en taxi avec un billet de \$100; que vous êtes allé payer un compte sur une télévision. D'où venait cet argent? Visiblement collé au pied du mur, Gamache a répondu: "Je l'ai trouvé en descendant de la voiture lorsque nous étions rendus à Montréal, je croyais que c'était un billet de \$20, et ce n'est que rendu à mon domicile que je me suis aperçu qu'il s'agissait de quatre billets de \$100". Le témoin a ajouté que Lavigne lui a demandé si c'était lui qui avait volé Conrad Denis. "Si c'est 'toi", de dire Lavigne, donne 'moé' ma part".

Michel Gaston Thomas a aussi comparu comme témoin, mais sa version ne corrobore pas à tout point en ce qui concerne les arriérés qui ont été effectués pour le trajet de Montréal. Ce dernier a aussi demandé la protection de la Cour. André Lavigne tout en étant accusé a joué au procureur de la défense en questionnant les témoins qui sont aussi accusés pour la même cause.

Pour obtenir leur liberté en attendant leur procès aux Assises Lavigne et Thomas devront verser un cautionnement de \$500 en argent ou de \$950 sur propriété.

La chronique de Gilles Goyette
Un esclave nommé BOBBY HULL

GRANBY — Dans la rue étroite, derrière le Forum, le petit groupe discutait avec passion. Le spectacle était terminé depuis fort longtemps, mais là, dans la nuit fraîche, une vingtaine de passionnés de hockey ne pouvaient s'arracher à la polémique, retenus près des lieux où ils venaient de voir jouer le plus extraordinaire joueur de la ligue Nationale.

Hull va vieillir, disait un monsieur âgé, d'une petite voix aigüe qui franchissait mal le barrage que dressait son cache-col relevé. Il va vieillir et nous ne reverrons jamais cela... — Il est trop fort, rétorquait un partisan inconditionnel du Canadien, d'un ton de stentor. Cet homme fausse les matches auxquels il participe. Le hockey est un jeu collectif et non un sport individuel: pourtant il suffirait de changer Hull d'équipe pour que la victoire change de camp. Moi, je suis contre les phénomènes. Surtout lorsqu'ils s'exercent à nos dépens...

Hull avec nous et la Coupe Stanley reste à Montréal pour dix ans... Ces jugements de partisans qui viennent d'assister à un match étaient, sans doute aucun, un peu schématiques. Pourtant, ils illustrent bien le véritable problème que pose au hockey le plus étonnant artiste depuis les dernières années. Bobby Hull est devenu une sorte de monstre, un monstre de la popularité, du sport, de l'économie, de la politique. Un monstre, mais aussi un esclave qui n'a pas de prix.

On nous a proposé une fortune, assure M. Norris, le président de Chicago qui est aussi, les moeurs du hockey aidant, son propriétaire. Pourtant, dit-il aussitôt, jamais, moi vivant, il ne quittera l'équipe. Son départ donnerait le signal d'une révolution et je serais parmi les premiers pendus... C'est que Hull, s'il est l'idole de toute une ville, est aussi son prisonnier. Et les chaînes de sa popularité ne doivent pas toujours lui paraître dorées.

Si un producteur de cinéma s'avise de raconter l'histoire de son existence, il pourra reprendre dans ses grandes lignes, et même dans beaucoup de ses détails, le scénario de Vie Privée, ce film qui a retracé au travers du personnage de Brigitte Bardot, ces problèmes de la vedette captive de sa popularité.

A Chicago, Hull ne peut pas, par exemple, flâner seul dans les rues. Il serait immédiatement reconnu, entouré et son siège tournerait très vite à l'émeute. Aussi est-il condamné à ne jamais descendre de sa voiture. Pour des millions de jeunes, il est devenu le symbole de la chance et de la réussite. Pour tous ces enfants qui, partout, lancent inlassablement, dans les arènes vagues ou sur les patinoires de villages, des crotins de cheval ou des boîtes de conserves, le nom de Bobby Hull est synonyme d'espoir.

Pourtant, dans ce Chicago où le hockey est reconnu comme le plus efficace des remèdes anti-gangsters, le rôle de Hull n'est pas seulement de faire rêver les jeunes et les moins jeunes: il doit aussi "faire vendre". Il est un des moteurs de l'économie: il est le plus recherché des supports publicitaires et son nom est lié à la plupart des articles de sport: les gilets Hull, les jambières Hull, les bâtons Hull.



LA SERIE SE TERMINE — La série de cours de cuisiniers organisée à l'hôtel Manoir Victoria par le Comité d'orientation des jeunes se terminera jeudi midi, lors d'un banquet. Une quinzaine de personnes ont suivi ces cours avec succès. On voit sur cette photo le chef Michel Brunet, au centre de la photo, en compagnie de trois de ses élèves. (Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

Les plans de la nouvelle école
primaire prêts à la fin du mois

GRANBY, (FA) — Les plans de la nouvelle école primaire de Granby seront prêts à présenter au ministère de l'Éducation pour approbation finale à la fin d'avril à déclarer hier l'architecte Laurent St-Pierre de Granby.

M. St-Pierre qui est l'auteur de ces plans recevait hier la visite des ingénieurs conseillers chargés de la partie mécanique des plans, soit le chauffage, l'électricité, la plomberie etc. et l'étude à cet effet doit être terminée d'ici une semaine et demi au plus tard, soit à la fin du présent mois.

Lorsque tout sera prêt, l'architecte se rendra à Québec pour faire approuver ses plans et immédiatement après l'on pourra demander des soumissions.

La période obligatoire pour les soumissions étant de trois semaines, l'on prévoit que la construction proprement dite pourra débuter à la fin de mai.

La nouvelle école primaire que fera construire la Commission scolaire catholique de la cité de Granby comprendra 20 classes, dont deux maternelles et 18 locaux réguliers. Plusieurs autres locaux tels bibliothèque, gymnase, etc. seront à la disposition des élèves.

La construction qui coûtera environ \$350,000 de comparera en dimensions avec l'école St-Marc mais elle sera plus fonctionnelle.

Assemblée de la Régionale Meilleur Développements survenus au cours des derniers mois

GRANBY, (FA) — Les membres de la Commission scolaire régionale Meilleur se réuniront en assemblée régulière mensuelle ce soir à compter de 8 heures en la salle de l'école Christ-Roi, au 140 rue Dufferin à Granby.

Le président de cette Régionale fera alors part aux délégués locaux des développements survenus au cours du dernier mois dans le domaine scolaire régional.

On sait que le comité de planification de cette Commission doit soumettre son rapport final pour la fin d'avril et les commissaires auront alors tout un travail sur les bras puisqu'ils devront, à l'aide du mémoire présenté par le comité, décider des constructions qui devront être réalisées dans la régionale d'ici 1967.

M. Gilles Desrosiers qui fait

Les plans de la nouvelle école
primaire prêts à la fin du mois

GRANBY, (FA) — Les plans de la nouvelle école primaire de Granby seront prêts à présenter au ministère de l'Éducation pour approbation finale à la fin d'avril à déclarer hier l'architecte Laurent St-Pierre de Granby.

M. St-Pierre qui est l'auteur de ces plans recevait hier la visite des ingénieurs conseillers chargés de la partie mécanique des plans, soit le chauffage, l'électricité, la plomberie etc. et l'étude à cet effet doit être terminée d'ici une semaine et demi au plus tard, soit à la fin du présent mois.

Lorsque tout sera prêt, l'architecte se rendra à Québec pour faire approuver ses plans et immédiatement après l'on pourra demander des soumissions.

La période obligatoire pour les soumissions étant de trois semaines, l'on prévoit que la construction proprement dite pourra débuter à la fin de mai.

La nouvelle école primaire que fera construire la Commission scolaire catholique de la cité de Granby comprendra 20 classes, dont deux maternelles et 18 locaux réguliers. Plusieurs autres locaux tels bibliothèque, gymnase, etc. seront à la disposition des élèves.

La construction qui coûtera environ \$350,000 de comparera en dimensions avec l'école St-Marc mais elle sera plus fonctionnelle.

Assemblée de la Régionale Meilleur Développements survenus au cours des derniers mois

GRANBY, (FA) — Les membres de la Commission scolaire régionale Meilleur se réuniront en assemblée régulière mensuelle ce soir à compter de 8 heures en la salle de l'école Christ-Roi, au 140 rue Dufferin à Granby.

Le président de cette Régionale fera alors part aux délégués locaux des développements survenus au cours du dernier mois dans le domaine scolaire régional.

On sait que le comité de planification de cette Commission doit soumettre son rapport final pour la fin d'avril et les commissaires auront alors tout un travail sur les bras puisqu'ils devront, à l'aide du mémoire présenté par le comité, décider des constructions qui devront être réalisées dans la régionale d'ici 1967.

M. Gilles Desrosiers qui fait

Les plans de la nouvelle école
primaire prêts à la fin du mois

GRANBY, (FA) — Les plans de la nouvelle école primaire de Granby seront prêts à présenter au ministère de l'Éducation pour approbation finale à la fin d'avril à déclarer hier l'architecte Laurent St-Pierre de Granby.

M. St-Pierre qui est l'auteur de ces plans recevait hier la visite des ingénieurs conseillers chargés de la partie mécanique des plans, soit le chauffage, l'électricité, la plomberie etc. et l'étude à cet effet doit être terminée d'ici une semaine et demi au plus tard, soit à la fin du présent mois.

Lorsque tout sera prêt, l'architecte se rendra à Québec pour faire approuver ses plans et immédiatement après l'on pourra demander des soumissions.

La période obligatoire pour les soumissions étant de trois semaines, l'on prévoit que la construction proprement dite pourra débuter à la fin de mai.

La nouvelle école primaire que fera construire la Commission scolaire catholique de la cité de Granby comprendra 20 classes, dont deux maternelles et 18 locaux réguliers. Plusieurs autres locaux tels bibliothèque, gymnase, etc. seront à la disposition des élèves.

La construction qui coûtera environ \$350,000 de comparera en dimensions avec l'école St-Marc mais elle sera plus fonctionnelle.

Assemblée de la Régionale Meilleur Développements survenus au cours des derniers mois

GRANBY, (FA) — Les membres de la Commission scolaire régionale Meilleur se réuniront en assemblée régulière mensuelle ce soir à compter de 8 heures en la salle de l'école Christ-Roi, au 140 rue Dufferin à Granby.

Le président de cette Régionale fera alors part aux délégués locaux des développements survenus au cours du dernier mois dans le domaine scolaire régional.

On sait que le comité de planification de cette Commission doit soumettre son rapport final pour la fin d'avril et les commissaires auront alors tout un travail sur les bras puisqu'ils devront, à l'aide du mémoire présenté par le comité, décider des constructions qui devront être réalisées dans la régionale d'ici 1967.

M. Gilles Desrosiers qui fait

Mise sur pied d'un bureau
d'aménagement pour 3 comtés

MAGOG, (JPL). — Le président du Conseil d'aménagement de la région Brome-Stanstead, dirigera une délégation de représentants des organismes des comtés de Stanstead, Brome et Richmond à Québec, pour rencontrer le sous-ministre adjoint, M. Jean-Baptiste Bergevin (qui est également directeur général de l'ARDA et président du Comité permanent d'aménagement des ressources).

Le but de cette rencontre est: 1—de mettre sur pied, le plus tôt possible, un bureau d'aménagement qui s'occupe

de coordonner le travail des comités ARDA, des conseils municipaux, et de tous les autres organismes qui doivent s'intéresser au réaménagement de la région;

2—la continuation des études entreprises par la Société technique d'aménagement régionale, annoncée dernièrement par l'hon. Alcide Courcy, devra permettre au conseil d'obtenir les renseignements et données qui lui manquent pour pouvoir mettre sur pied certains projets qui sont à l'étude. (Depuis deux ans dans certains cas, et attendent les données devant être fournies par STAR);

3—de mettre sur pied un vaste programme d'information populaire pour expliquer les innombrables possibilités offertes à la gent rurale par la loi ARDA; à savoir: cours de perfectionnement dans différents domaines agricoles ou para-agricoles, cours de recyclage, de métiers, etc... 4—les problèmes d'entretien et de reboisement des forêts, d'agrandissement des fermes, de promotion industrielle et touristique, le réaménagement des villes et villages, en vue de l'expansion future.

Une invitation sera également faite à M. J.-B. Bergevin, de venir donner une conférence sur le réaménagement.

Autres décisions
Mmes André Flamand, André Daigle, Paul Brunelle, Gabriel Morin et Mme Gilberte Giroux. L'Assemblée a également décidé l'envoi d'une gerbe de fleurs à Mme Jean-Luc Pépin, épouse du député fédéral du comté Drummond-Arthabaska à l'occasion de la naissance d'un fils.

Mme Bilodeau a fait connaître son enchantement quant au nombre de cartes de l'Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska, ainsi que Mme Edouard Côté.

Les délégués à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochetière, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne, Roch Lacoursière, ainsi que Mme Edouard Côté.

Les délégués à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochetière, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne, Roch Lacoursière, ainsi que Mme Edouard Côté.

Félicitations et remerciements
pour le choix de Bécancour

VICTORIAVILLE (MR) — L'Assemblée du conseil général de l'Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska, sous la présidence de Mme Roger Bilodeau, a adopté une résolution de félicitation et de remerciements pour l'établissement du complexe sidérurgique à Bécancour.

Cette résolution sera envoyée au premier ministre, l'hon. Jean Lesage. Il va sans dire que l'Association du comté est réellement heureuse que Bécancour ait été choisi comme le site du complexe sidérurgique, car ce complexe amènera une foule d'avantages et de progrès au sein de la région.

Les dames présentes ont également choisi leurs délégués pour le prochain congrès de l'Association provinciale qui aura lieu à Québec durant le mois de juin.

Les délégués à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochetière, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne, Roch Lacoursière, ainsi que Mme Edouard Côté.

Importante rencontre de la Chambre de commerce
La question de la route directe sera en vedette dimanche prochain

VICTORIAVILLE. — La Chambre de commerce de Victoriaville tiendra une importante rencontre dimanche prochain, le 25 avril au Manoir Victoria. Il y sera alors question de la route directe vers la Transcanadienne. M. Paul Brunelle compte sur la présence de tous les membres pour cette avant-dernière rencontre de la présente année, une année qui fut remplie d'activités de toutes sortes, une bonne année pour le mouvement sur le plan local.

Le cheval de bataille de l'année qui prendra fin avec la rencontre du mois de mai et les élections d'un nouveau bureau de direction fut certes les pressions de toutes sortes pour obtenir une route directe vers la route Transcanadienne. M. Alfred Vallière, président du comité formé spécialement à cette fin a su mousser le projet, présenter un mémoire intéressant et redemander sans cesse pour enfin avoir une affirmation de l'honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie provinciale.

La vie économique
Frans ville reine des Bois
La question de la route directe sera en vedette dimanche prochain

Mise sur pied d'un bureau
d'aménagement pour 3 comtés

MAGOG, (JPL). — Le président du Conseil d'aménagement de la région Brome-Stanstead, dirigera une délégation de représentants des organismes des comtés de Stanstead, Brome et Richmond à Québec, pour rencontrer le sous-ministre adjoint, M. Jean-Baptiste Bergevin (qui est également directeur général de l'ARDA et président du Comité permanent d'aménagement des ressources).

Le but de cette rencontre est: 1—de mettre sur pied, le plus tôt possible, un bureau d'aménagement qui s'occupe

de coordonner le travail des comités ARDA, des conseils municipaux, et de tous les autres organismes qui doivent s'intéresser au réaménagement de la région;

2—la continuation des études entreprises par la Société technique d'aménagement régionale, annoncée dernièrement par l'hon. Alcide Courcy, devra permettre au conseil d'obtenir les renseignements et données qui lui manquent pour pouvoir mettre sur pied certains projets qui sont à l'étude. (Depuis deux ans dans certains cas, et attendent les données devant être fournies par STAR);

3—de mettre sur pied un vaste programme d'information populaire pour expliquer les innombrables possibilités offertes à la gent rurale par la loi ARDA; à savoir: cours de perfectionnement dans différents domaines agricoles ou para-agricoles, cours de recyclage, de métiers, etc... 4—les problèmes d'entretien et de reboisement des forêts, d'agrandissement des fermes, de promotion industrielle et touristique, le réaménagement des villes et villages, en vue de l'expansion future.

Une invitation sera également faite à M. J.-B. Bergevin, de venir donner une conférence sur le réaménagement.

Autres décisions
Mmes André Flamand, André Daigle, Paul Brunelle, Gabriel Morin et Mme Gilberte Giroux. L'Assemblée a également décidé l'envoi d'une gerbe de fleurs à Mme Jean-Luc Pépin, épouse du député fédéral du comté Drummond-Arthabaska à l'occasion de la naissance d'un fils.

Mme Bilodeau a fait connaître son enchantement quant au nombre de cartes de l'Association des femmes libérales du comté d'Arthabaska, ainsi que Mme Edouard Côté.

Les délégués à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochetière, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne, Roch Lacoursière, ainsi que Mme Edouard Côté.

Les délégués à ce congrès sont Mmes Roger Bilodeau présidente, René Crochetière, Léonard Béchard, Horace Bergeron, Ernest Champagne, Roch Lacoursière, ainsi que Mme Edouard Côté.

Mémoire soumis bientôt à
la Régionale protestante

GRANBY, (FA) — Le comité de planification de la Commission scolaire régionale protestante du district de Bedford vient de terminer son mémoire pour les besoins de la région et il le soumettra aux commissaires régionaux très prochainement.

Ce mémoire comprendra notamment les constructions qui seraient requises pour dispenser l'enseignement secondaire aux enfants protestants demeurant dans les municipalités desservies par cette régionale dont le pôle est situé à Cowansville.

En plus de déterminer les constructions, le comité a fait

des recommandations concernant le genre et la fonction des locaux qui devront être érigés. L'étude qui a été menée par le comité que préside M. R. A. Jess, de Bedford, a porté sur les facilités actuelles et les besoins futurs.

On s'est également arrêté sur la possibilité d'exploiter en commun avec les élèves de la régionale Missisquoi une école secondaire polyvalente dont plusieurs locaux pourraient être utilisables par les deux groupes. A ce sujet cependant, on ne sait pas encore quelle sera la réaction des commissaires de la régionale du district de Bedford qui étudieront le mémoire sous la présidence du Dr Mooney, de Cowansville.

Plus de 70 candidats
seront initiés le 25

GRANBY, (RR). — Le président des initiations de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du Conseil 1093, de Granby, M. Roger Ménard, informe que dimanche prochain, le 25 avril, le Conseil de Granby aura l'honneur d'initier plus de 70 candidats aux trois degrés de leur ordre.

Les organisateurs de cette initiation n'ont rien ménagé pour faire de cette journée colombienne, une date mémorable dans la vie des candidats et des membres du Conseil. Une invitation est lancée à tous les Chevaliers de Colomb

qui sont en règle avec leur Conseil, de venir se joindre aux membres du 1093, afin de leur aider à édifier davantage les nouveaux venus de cette organisation.

Le premier et le deuxième degré se donneront au local de la rue Dufferin et débiteront à 8 h. 30 de l'avant midi, tandis que le troisième degré se donnera à la salle paroissiale de l'église St-Benoît. Il est à noter que ces événements se dérouleront à la nouvelle heure, c'est-à-dire à l'heure avancée.

Conseil 1093 des Chevaliers de Colomb
Plus de 70 candidats
seront initiés le 25

GRANBY, (RR). — Le président des initiations de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du Conseil 1093, de Granby, M. Roger Ménard, informe que dimanche prochain, le 25 avril, le Conseil de Granby aura l'honneur d'initier plus de 70 candidats aux trois degrés de leur ordre.

Les organisateurs de cette initiation n'ont rien ménagé pour faire de cette journée colombienne, une date mémorable dans la vie des candidats et des membres du Conseil. Une invitation est lancée à tous les Chevaliers de Colomb

qui sont en règle avec leur Conseil, de venir se joindre aux membres du 1093, afin de leur aider à édifier davantage les nouveaux venus de cette organisation.

Le premier et le deuxième degré se donneront au local de la rue Dufferin et débiteront à 8 h. 30 de l'avant midi, tandis que le troisième degré se donnera à la salle paroissiale de l'église St-Benoît. Il est à noter que ces événements se dérouleront à la nouvelle heure, c'est-à-dire à l'heure avancée.

Congrès annuel de la SSJB
le 2 mai à St-Hyacinthe

GRANBY, (FA) — Le congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de St-Hyacinthe se tiendra cette année dimanche le 2 mai à St-Hyacinthe.

Des représentants des diverses sections SSJB de Granby assisteront à ces importantes assises mais leurs noms ne sont pas encore connus. C'est au cours d'assemblées qui se

tiendront prochainement que les quatre sections locales choisiront leurs délégués.

Ce congrès sera l'occasion pour plusieurs membres de visiter le nouveau siège social que la société diocésaine a fait ériger dernièrement en banlieue de St-Hyacinthe pour y établir ses services permanents de secrétariat ainsi que pour accommoder ses membres.

Abonnez-vous à La Tribune

Echange d'étudiants cet été

VICTORIAVILLE, (MR) — Une conférence de presse sera convoquée cet après-midi par M. Gilles Desrosiers, de Victoriaville, afin d'annoncer un échange prochain d'étudiants au cours de la période estivale.

On s'attend à ce que cette conférence de presse ait lieu aujourd'hui au cours de l'après-midi.

M. Gilles Desrosiers qui fait

partie du bureau de direction de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, et qui est secrétaire du Comité consultatif de planification scolaire, est actuellement à organiser un échange d'étudiants entre les provinces de l'Ouest et la régionale.

De toute façon, des détails supplémentaires seront connus lors de cette conférence de

Conférence de presse cet après-midi

VICTORIAVILLE, (MR) — Une conférence de presse sera convoquée cet après-midi par M. Gilles Desrosiers, de Victoriaville, afin d'annoncer un échange prochain d'étudiants au cours de la période estivale.

On s'attend à ce que cette conférence de presse ait lieu aujourd'hui au cours de l'après-midi.

M. Gilles Desrosiers qui fait

partie du bureau de direction de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, et qui est secrétaire du Comité consultatif de planification scolaire, est actuellement à organiser un échange d'étudiants entre les provinces de l'Ouest et la régionale.

Abonnez-vous
à La Tribune

De toute façon, des détails supplémentaires seront connus lors de cette conférence de

POUR PAQUES
 Quand vous désirez envoyer ce qu'il y a de mieux...
 Les Cartes "Hallmark" !...
PAPETERIE PIGEON LTEE
 Magasin d'articles de bureau
 444, King St. (coin St-Jovite)
 Sherbrooke — 562-8216

NANKING CAFE

Au Centre de loisirs de Plessisville

Démonstration de coupe de viande

PLESSISVILLE, (M.H.) — Une activité très originale a rassemblé une grande foule

Tous les jours
 Repas Hommes d'Affaires
 Spécialités : Mets chinois —
 Steak et Bar-B-Q
 Licence complète
 Stationnement gratuit
 Commandes à emporter
 2637 ouest, rue King
 Sherbrooke — 562-8255

TROUBLES HYDRAULIQUES ?

VOYEZ
HYDRAULIC SYSTEMS Reg'd
 986 SUD, RUE WELLINGTON — 567-2030
 SHERBROOKE

AVIS

En vertu de l'arrêté en Conseil 674
Les EPICERIES et BOUCHERIES
 de SHERBROOKE
 (et un rayon de 8 milles de ses limites)
 — sans exception —
 seront

FERMÉES
LES LUNDIS

Heures d'affaires

LUNDI		CHOME
Mardi	8.30 a.m.	5.30 p.m.
Mercredi	8.30 a.m.	5.30 p.m.
Jeudi	8.00 a.m.	6.00 p.m.
Vendredi	8.00 a.m.	9.30 p.m.
Samedi	8.00 a.m.	5.00 p.m.

au Centre de loisirs, cette semaine.
 M. Roger Gauthier, contrôleur d'une chaîne de magasins d'épicerie, a bien voulu répondre à l'invitation de l'organisateur M. Raymond Roulier et est venu donner aux nombreux consommateurs présents, une démonstration de coupe de viande, en expliquant les avantages qu'on trouve à acheter un morceau plutôt qu'un autre, à faire couper sa viande par un homme de métier lorsqu'il s'agit de conserver sa viande au congélateur, et à employer les différents morceaux pour des fins différentes.

Théorie et... pratique

M. Gauthier était aidé d'un boucher bénévole, M. Jean-Marie Sévigny, qui coupait la viande au fur et à mesure des explications du spécialiste.

Les questions ont été très nombreuses et M. Gauthier s'est fait un plaisir d'y répondre.
 Une exposition de produits réfrigérés tels que tartes, gâteaux, fruits, jus, mets chinois, repas complets, boissons, etc. accompagnait la conférence. Les congélateurs ont été fournis gracieusement par la maison Albert Dubuc.

Tirée au cours du lunch qui a suivi, une cape en vision a été gagnée par Mlle Johanne Fournier, rue St-Edouard.

ANNONCE

Comment maintenir
VOTRE DENTIER
 solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, soupouffrez-le de poudre **FASTEETH**. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne sèche pas, assainit l'haleine. **FASTEETH** se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



UN COIN DE TABLE — Lors de la réception intime offerte par les élèves du cours d'aides familiales, à lieu à Plessisville, présentement. Ce cours qui a été une parfaite réussite, est très difficile à organiser, et c'est la deuxième fois, dans la province, qu'on y arrive. De gauche à droite, Mme Armand Desrochers, promotrice, une élève la servante, M. Gérard Bélanger, directeur de l'école de Métiers et Mme Jean-Guy Côté, infirmière et professeur du cours.

Grand gala des policiers-pompiers
 de Victoriaville le 30 mai

VICTORIAVILLE (JAC) — L'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville présente son

Bijouterie SUISSE
 AUTREFOIS
BIJOUTERIE BLANCHARD
 Vente de FERMETURE (1er mai)
 Toute offre raisonnable acceptée
 302 ouest, rue King — Sherbrooke

grand gala annuel, fin mai, le 30. M. Gaston Bernier, président de l'organisme nous a accordé quelques minutes au reporter du journal pour donner des détails sur les oeuvres et sur les activités du mouvement depuis les deux dernières années.

L'association a aidé directement deux pères de famille en ordonnant l'opération de deux enfants. Les résultats ont été excellents et le mouvement a quand même dû déboursier environ \$800 pour ces deux cas en particulier. On aura d'ici peu les témoignages des parents de ces enfants et on pourra constater librement que l'oeuvre de l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville mérite de la considération. Le même mouvement a dis-

tribué des paniers de provisions à l'occasion de Noël, au cours des deux dernières années. Une somme supérieure à \$100 a été affectée à cette fin. Des dons divers à d'autres organismes lors de certaines campagnes de souscription ont nécessité une somme d'environ \$100.

M. Bernier nous a souligné qu'au cours des deux dernières années le mouvement n'a pas fait d'argent avec les spectacles que l'on présente. L'an dernier cependant on a pu combler la somme prévue pour les déboursés. L'Association compte donc sur les revenus du programme - souvenir pour construire les bases de cette association relativement jeune, puisqu'elle ne compte que deux années d'activités.

Cordiale bienvenue!
HÔTEL-MOTEL GAGNON
 — Cuisine canadienne — Ouvert à l'année
 Licencié — Salle de Réception — Etc.
 Ste-Marguerite de Lingwick — Tél. : 24

"HOT-DOG"
 Federal
 mm délicieux!
 UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
 Magog, Qué.

CADEAUX :
 ● VERRE SOUFFLE
 ● CERAMIQUE
 ● CRISTAL
 PRIX LES PLUS BAS QUI SOIENT
 CHOIX de plus de 300 MORCEAUX
 Un seul endroit!
Bijouterie ALEXANDRE
 339, rue Alexandre
 SHERBROOKE 569-0664

de nouveau...
OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
DU QUÉBEC
 ENCAISSABLES AU PAIR...
 EN TOUT TEMPS
 INTÉRÊT ÉLEVÉ

ARTHRITE & RHUMATISME
 La société de recherches éducatives a édité une intéressante brochure sur le RHUMATISME, les NEVRITES et l'ARTHRITE. Cet ouvrage rédigé en des termes simples malgré son caractère scientifique aidera le lecteur à comprendre comment des soins appropriés peuvent guérir ces maladies.
 Demandez un exemplaire GRATUIT à:
Société de Recherches Éducatives
 Boîte Postale 12
 Station Rosemont Montréal
 Veuillez m'envoyer gratuitement et sans obligation la brochure "Arthrite"
 Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Province: _____
 L.T. 21-443



Pour Bébé, rien ne vaut les aliments Heinz pour bébés, purs, nourrissants et absolument sûrs... sauf la tendresse de sa maman.



ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS Bébé en bénéficie aujourd'hui - et pour toute sa vie
 M.F.166587

La météo...
 Voici les prévisions de la météo :
 Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides et de Québec, ensoleillé, devenant couvert tard dans la journée, avec possibilité de pluie ou d'averses en soirée. Frais. Vent léger. Jeudi, plus ou moins nuageux et frais. Minimums et maximums à Montréal, 35 et 50; à Ottawa, 32 et 50; à Québec, 25 et 50; à Ste-Agathe, 20 et 45.
 Région des Cantons de l'Est, ensoleillé, devenant couvert tard dans la journée. Un peu plus frais. Vent léger. Jeudi, plus ou moins nuageux et frais. Minimum et maximum à Sherbrooke, 25 et 50.
 Régions de la Mauricie et du Lac-St-Jean, ensoleillé, puis couvert, avec pluie ou neige fondante cet après-midi ou ce soir. Frais. Vent léger. Jeudi, ensoleillé, avec périodes de nuages, et frais. Minimums et maximums à Chicoutimi et à La Tuque, 20 et 45.

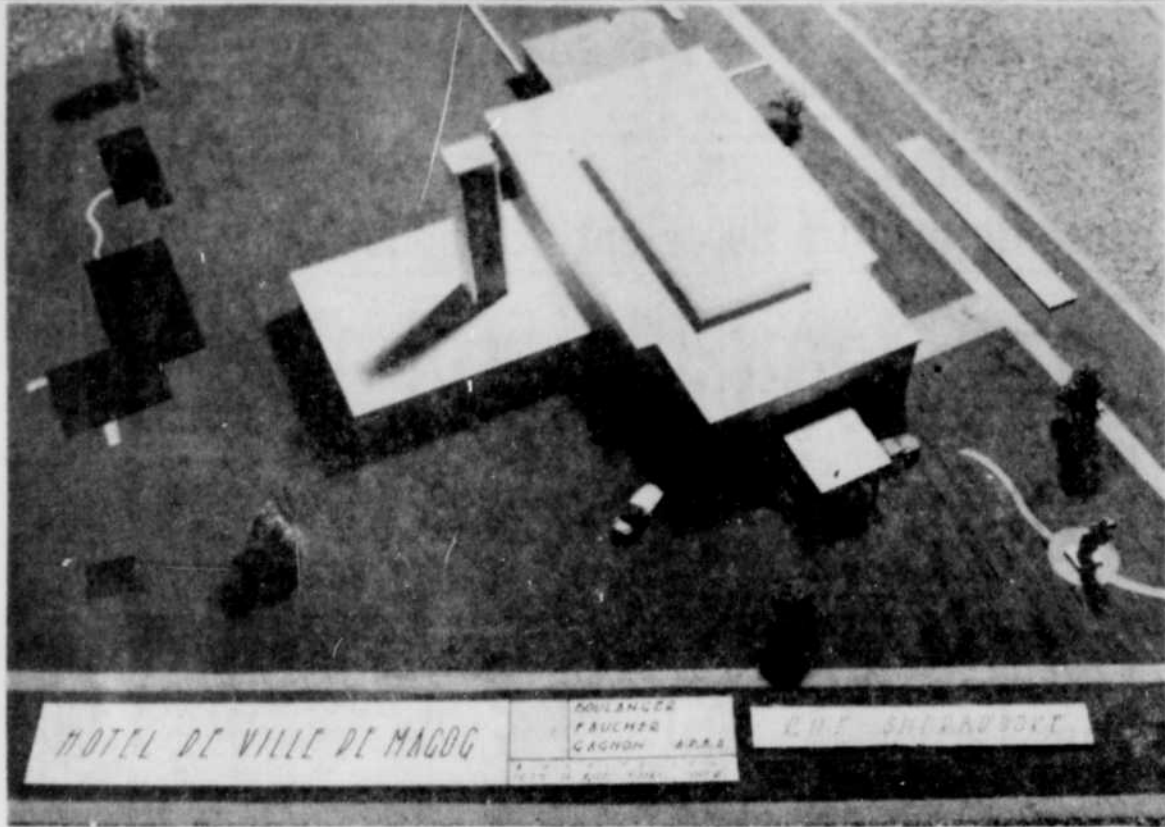
A Arthabaska
Comité des amis
des scouts prêt
d'être formé
 ARTHABASKA, (Spécial, J AG) — Un comité des Amis des scouts est sur le point d'être officiellement formé à Arthabaska, où l'on prépare également une troupe scout. M. l'abbé Gérard Beauchesne, aumônier de la meute qui reçoit déjà quelque 18 membres a affirmé qu'il y avait place pour une troupe et que mercredi soir prochain, le 28 courant, il y aurait à 8 heures en la salle de l'hôtel de ville rencontre des parents des scouts et de leurs amis.
 Au nombre des invités de marque pour la circonstance l'on s'attend à la participation de M. Roland Hébert, commissaire exécutif, de Warwick et du président diocésain des différents comités d'amis des scouts, M. Lucien Morissette, de Drummondville.

Début d'incendie
 VICTORIAVILLE, (MR). — Les hommes du chef Fernand Giguère, du département des incendies, ont maîtrisé rapidement un début d'incendie d'huile qui s'était déclaré sur l'heure du diner, hier sur Campagna.
 Quelque \$100 de dommages ont été déplorés à la propriété de M. René Laroche, site au 8 de la rue Campagna, à Victoriaville. C'est M. Patrick Boutin qui en est le locataire.

PISCINES
 SERVICE
 VENTES
 Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS !
 Notre main-d'oeuvre, qui jouit déjà de plusieurs années d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.
 5 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS
PISCINES
 croteau 567-7413
 Rock Forest
 Chemin St-Elie plan budgétaire disponible
ESTIMES GRATUITS

LENTILLES CORNÉENNES
 (verres de contact)
 DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN
 Optométriste
 Pour rendez-vous, Tél: 569-1886
 92 nord, rue Wellington
 Sherbrooke

TOUT
L'Excitement
YÉYÉ
 RENDU A SATURATION DANS LES SOULIERS
DEB
 Vendus par Patrice Roy
 Casamia
 China Doll
 SOYEZ DANS LE VENT...
PATRICE ROY
 EDIFICE CONTINENTAL
 COIN KING ET WELLINGTON, SHERBROOKE
 VOTRE MAGASIN DE CHAUSSURES
 Ces "merveilles" sont fabriquées selon la toute dernière ligne espagnole "GENIE", mettant en vedette les talons "FLIRT" et "APRES-MIDI", dans les cuirs et les couleurs les plus en vogue!
 Pour vous, Patrice Roy les vend à un seul prix: \$17.95 15 autres styles sous cette forme.



HOTEL DE VILLE — Voici l'aspect qu'aura le futur hôtel de ville et le poste de police et d'incendie de la cité de Magog. Cette maquette est l'oeuvre des architectes Boulanger, Faucher et Gagnon de Sherbrooke.

Quadrilatère des rues Principale, Sherbrooke, St-Patrice et Hall

Le meilleur endroit pour le nouvel hôtel de ville

(le maire Laurendeau)

MAGOG, (JPL). — "Les architectes Boulanger, Faucher et Gagnon, avec la consultation d'un urbaniste, ont démontré qu'au point de vue géographique, démographique, stratégique et économique, le quadrilatère formé des rues Principale, Sherbrooke,

St-Patrice et Hall, était le meilleur endroit pour la construction du nouvel hôtel de ville". C'est ce que commentait, hier matin, S. H. le maire Gérard Laurendeau, au cours d'une conférence de presse tenue à son cabinet.

"Ces experts ont en effet prévu que de ce point, le service pouvait être assuré dans tous les sens de la ville, sans parcourir une distance supérieure à un mille".
"Le nouvel édifice sera situé dans le quartier no 4, qui est une des plus affaires de la cité".

Le montant est payable en 30 ans à raison de 5% d'intérêt. Un sixième de la somme proviendra de la vente d'obligations et un autre sixième de l'obtention de l'octroi".

"Une étude de la circulation a également été effectuée, et cette étude a démontré que l'accès le plus facile pour les services de police et de pompiers serait compris entre les rues Principale et Sherbrooke.

Ces chiffres sont sujets à de légers changements par suite des soumissions".

Dimensions
"Le nouvel hôtel de ville aura une superficie de 19,000

Coût
"L'achat des terrains se chiffre à \$177,000, celui de l'hôtel de ville à \$392,000 et celui du poste de police et de pompiers à \$158,000. Il est à remarquer que ces chiffres sont sujets à de légers changements par suite des soumissions".

Heures de bureau
Le premier magistrat a profité de l'occasion pour annoncer les heures de bureau de son nouveau cabinet situé au 385 Principale ouest. Ces heures sont les suivantes: le lundi, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi, et le vendredi de 7 heures à 9 heures en soirée. Le numéro téléphonique: 845-6555.

Les trois quarts des revenus globaux de la section générale

Les taxes diverses ont rapporté la somme de \$219,294.81 en 1964 à Coaticook

COATICOOK, (AR). — Les taxes diverses ont rapporté une somme de \$219,294.81 au trésor municipal, de Coaticook, au cours de la dernière année

fiscale, selon le dernier rapport financier présenté par le secrétaire-trésorier de l'endroit, M. Romuald Dumont.

Somme globale de \$54,390.43

Surplus de revenus dans deux départements municipaux en '64

COATICOOK, (AR). — Au cours de la dernière année fiscale, les services municipaux de l'électricité et de l'aqueduc, à Coaticook, ont enregistré des surplus d'opération totalisant \$54,390.43.

Ces revenus provenant des taxes diverses représentent plus des trois quarts des revenus totaux de la section générale, lesquels se chiffrent à \$254,426.82.

Ligue de balle-molle

Joules d'étoiles: les anciens contre les nouveaux

COATICOOK, (AR). — Une joute de balle-molle, cédulée pour le 9 mai prochain, opposera les étoiles de la ligue de balle-molle industrielle et commerciale, de Coaticook, à un groupe d'anciennes étoiles de ce sport, qui ont pris leur retraite depuis un certain nombre d'années.

Cette joute est organisée conjointement par la direction de la Ligue industrielle et commerciale de balle-molle et des directeurs du Canadien de Coaticook.

Elle sera disputée au parc municipal, le 9 mai, un dimanche dans l'après-midi et les spectateurs pourront par la suite assister à une pratique du Canadien de Coaticook.

M. Lucien Charron du comité de la promotion, pour le Canadien de Coaticook est le responsable de l'organisation de cette joute, en ce qui concerne le Canadien de Coaticook. Selon M. Charron, les joueurs qui ont accepté de faire partie de son équipe, pour cette rencontre, sont MM. Paul Davignon, Raymond Michaud, Normand Dougherty, Gérard Lefebvre, Raoul Pélouquin, et Vincent Mélançon. D'autres noms doivent venir s'ajouter à la liste sous peu. Les équipiers des étoiles de la ligue de balle-molle ne sont pas encore connus.

Les principales dépenses de cette commission furent l'administration, \$26,824.51, le rachat d'obligations, pour \$7,755, le paiement d'intérêts sur les obligations de la dette à long terme, \$2,282.80, des achats d'eau et d'électricité, \$109,581.47, les dépenses de distribution, \$12,059.24, des dépenses capitales à même les revenus, \$21,276.80, etc. La commission de l'électricité a de plus contribué une somme de \$19,000 aux réserves municipales.

Ces surplus, dont une somme de \$56,854.60 est imputable au Service municipal de l'électricité, proviennent de revenus accrus, dans les ventes publiques, de ces services ainsi qu'un contrôle des déboursés.

L'électricité
Le Service municipal de l'électricité, qui produit une bonne partie de l'énergie vendue, à son usine municipale, a con-

CHRONIQUE municipale

MAGOG, (JPL). — Lors de l'assemblée spéciale tenue hier soir à l'hôtel de ville de Magog, le règlement 473 a été adopté en troisième lecture. Ce règlement concernant l'achat de terrains du site du futur hôtel de ville de Magog, a savoir: la propriété de M. Jean-Paul Roy \$55,000; de Mlle Juliette Lachance \$17,000; de M. Hector et Mlle Morissette \$85,000; Canadian Petrofina Ltd \$40,500. Prix global: \$177,500. Par ailleurs, une soumission de la compagnie Accessoires Outillages Limitée, concernant l'achat d'un balai-mécanique, a été adoptée. Cette soumission au montant de \$13,833 comprend toutes les taxes applicables.

Travaux d'aqueduc et d'égouts dans plusieurs rues de Granby

Règlements d'emprunts acceptés par le conseil: \$348,750

GRANBY, (FA). — Le conseil municipal de Granby a accepté, hier soir, 21 règlements d'emprunt pour un montant total de \$348,750, afin de faire exécuter des travaux d'aqueduc et d'égouts dans plusieurs rues de la ville au cours de l'été 1965.

De plus, les échevins ont décidé d'octroyer des contrats pour l'exécution d'une partie des travaux ainsi que pour l'achat du matériel requis pour le projet. Les règlements adoptés hier soir devront maintenant être approuvés par la population, ce qui sera fait au cours d'une assemblée publique qui a été fixée au jeudi 29 avril, entre 7 heures et 9 heures p.m. à l'hôtel de ville.

Les règlements
Les travaux à être exécutés étant en partie ou complètement à la charge des propriétaires riverains, on a été

obligation de rédiger un règlement pour chaque rue. Les montants empruntés seront les suivants: \$5,500 pour la rue Kampt, \$29,700 pour la rue Pierre Curry, \$66,500 pour la rue St-Valier, \$9,800 pour la rue Bourget, \$14,500 rue Desjardins. Ces travaux seront payés en partie seulement par les propriétaires riverains. Les autres règlements seront entièrement à la charge des contribuables qui bénéficieront de ces travaux.

Il s'agit de la rue Lansdowne, \$19,100; rue Lansdowne, de la rue Elm vers le sud, \$6,100; rue Wayback Drive, \$5,800; rue St-Rémi, \$7,500; rue Christophe - Colomb, \$12,200; rue Cowie, \$14,500; rue St-Jean-Baptiste, \$17,000; rue St-Valier, \$17,000; rue Place de Touraine, \$8,500; rue Béliveau, \$16,400; rue Belcourt, \$14,700; rue De Bienville, \$17,300; rue Bourassa, \$13,900; rue Robinson nord, \$31,450; rue Fréchette,

\$15,500; et rue De Vaudreuil, \$3,800. Les travaux
Après avoir fait l'étude des soumissions reçues pour l'exécution de ces travaux, le conseil a décidé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Choinière Construction de Granby, qui consent à effectuer le creusage de la tranchée et la pose des tuyaux dans la première partie du projet, pour la somme de \$17,911.25.

Les soumissions pour les travaux des autres secteurs de la ville seront demandées plus tard. A cet effet, le conseil a décidé, hier soir, d'exiger pour ces contrats, un bon de garantie de l'entrepreneur, pour le paiement de ses employés en plus du bon d'exécution des travaux, déjà requis. En ce qui a trait aux matériaux nécessaires, le conseil a accordé les contrats aux plus bas soumissionnaires.



Le maire Gérard Laurendeau

pièds carrés comprenant l'étagage et le rez-de-chaussée. Quant au poste de police et d'incendie, il occupera une surface de 10,200 pieds carrés répartis au rez-de-chaussée et au demi-sous-sol. Une terrasse de 45 pieds rue Sherbrooke et

La Goélette rouvrira ses portes vendredi

COATICOOK, (M.L.). — La boîte à chanson La Goélette de Coaticook reprendra ses activités vendredi soir prochain, après deux semaines de relâche dû au congé de la fête de Pâques.

Ce sera la première fois que la boîte ouvrira ses portes aux jeunes, vendredi soir. Les responsables de cet organisme ont décidé d'ouvrir leurs portes pour répondre à la demande populaire et surtout pour procurer un loisir sain aux jeunes qui le désirent.

Cette soirée du vendredi soir sera réservée à ceux qui détiennent des cartes de membres de la boîte. Ceux qui ne se sont pas encore procuré de telles cartes pourront s'en acheter une à l'entrée.

L'invité à la boîte samedi soir prochain sera un jeune chansonnier de Sherbrooke, Paul Allard. Il fait de la chansonnette depuis environ 4 ans. Il s'accompagne lui-même à la guitare. Paul ne fait de la chansonnette que durant ses loisirs. Il enseigne au collège Sacré-Coeur de Sherbrooke. La Goélette prendra les jeunes à son bord à compter de 7 heures 30, samedi soir.

25 ans et plus

Hommage aux membres du conseil 2106

COATICOOK, (AR). — Le conseil 2106, des Chevaliers de Colomb, de Coaticook rendra hommage à ses membres qui ont 25 ans et plus au sein du mouvement, lors d'un grand banquet qui sera tenu dimanche le 16 mai prochain.

Ce banquet souvenir est destiné spécialement à rendre hommage aux chevaliers qui ont fait partie, sans interruption, depuis 25 ans, du conseil de Coaticook, ainsi qu'à leurs épouses.

Une distribution d'insignes attestant cette fidélité au mouvement pour un quart de siècle, aura lieu au cours du banquet, qui sera tenu le 16 mai, à 6 heures p.m., à l'hôtel Maurice, de Coaticook.

Plusieurs personnalités de l'extérieur, dans le mouvement colombien sont attendus à ce banquet, en plus de tous les chevaliers du conseil de Coaticook accompagnés de leurs épouses.

Le banquet sera présidé par M. Normand Viens, grand-chevalier du conseil local, et sera suivie d'une soirée dansante.

La joute de hockey retarde la joute oratoire au 28 avril

COATICOOK, (AR). — Mémes les campagnes électorales subissent l'influence de la fièvre du hockey, comme le prouve la décision des organisateurs des cours d'art oratoire, de l'école Albert L'Heureux.

En effet ces derniers, qui devaient organiser, pour demain soir, un grand débat oratoire, prenant la forme d'une élection en blanc, afin de déterminer les détenteurs de trois postes vacants, celui de premier ministre, de ministre de l'Éducation et de ministre des Finances, ont remis cette soirée à mercredi le 28 avril, à cause de la joute de hockey, en marge des finales de la ligue Nationale, demain soir.

Préparation meilleure

Comme on le sait les parents ont le droit de vote, lors de cette élection qui couronnera les cours d'art oratoire, et les organisateurs ont

crainent que la joute de hockey n'influence des parents et qu'il n'y manque plusieurs participants à la soirée. C'est à la cause de la remise de l'élection.

Les candidats des trois partis qui se disputent cette élection auront donc une semaine supplémentaire pour préparer leurs textes et réviser leurs promesses électorales, avant de les exposer au public au cours du débat oratoire public du 28 avril.

Rue John, à Magog

Incendie rapidement maîtrisé à l'usine Industrial Specialty

MAGOG. — Un incendie a été rapidement maîtrisé par les sapeurs de la cité de Magog, hier soir, à l'Industrial Specialty Mfg Co Ltd, au 965 rue John.

Le montant des dommages matériels n'est pas encore déterminé. Personne n'a été blessé.

À la suite de l'alerte, sonnée à 7h. 30 p.m., les pompiers, sous la direction du sergent Bélanger, se sont immédiatement rendus sur les lieux.

Outre ce dernier, on remarquait le

capitaine Maurice St-Jacques, le sergent Stéphane Roy, les constables Antonio Goyette, Marius Goyette et Oliva Charon.

Ces derniers ont utilisé 650 pieds de boyaux et deux jets d'eau.

Le feu, qui a débuté dans une chaufferie où l'on faisait sécher les produits finis, ne s'est pas propagé à d'autres départements, grâce à la prompte intervention des pompiers.

Les sapeurs demeurèrent sur les lieux environ une heure 15 minutes.

Délégation des comités ARDA à Québec

Mise sur pied d'un bureau d'aménagement pour 3 comtés

MAGOG, (JPL). — Le président du Conseil d'aménagement de la région Brome-Standead, dirigera une délégation de représentants des organismes des comtés de Stanstead, Brome et Richmond à Québec, pour rencontrer le sous-ministre adjoint, M. Jean-Baptiste Bergévin, qui est également directeur général de l'ARDA et président du Comité permanent d'aménagement des ressources).

Le but de cette rencontre est: 1—de mettre sur pied, le plus tôt possible, un bureau d'aménagement qui s'occupe-

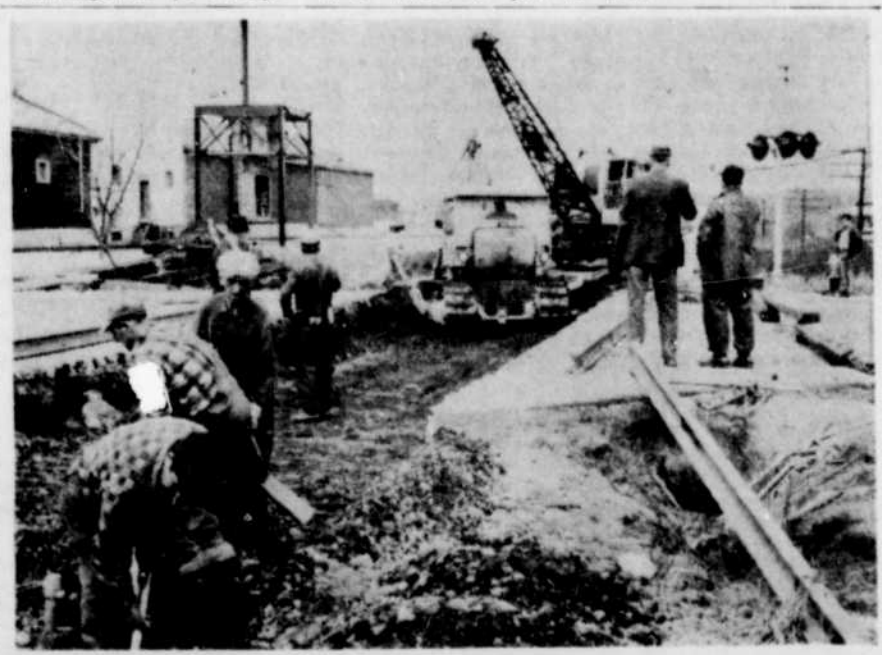
ra de coordonner le travail des comités ARDA, des conseils municipaux, et de tous les autres organismes qui doivent s'intéresser au réaménagement de la région;

2—la continuation des études entreprises par la Société technique d'aménagement régionale, annoncée dernièrement par l'hon. Alcide Courcy, devra permettre au conseil d'obtenir les renseignements et données qui lui manquent pour pouvoir mettre sur pied certains projets qui sont à l'étude. (Depuis deux ans dans certains cas, et attendent les données devant être fournies par STAR);

3—de mettre sur pied un vaste programme d'information populaire pour expliquer les innombrables possibilités offertes à la gent rurale par la loi ARDA; à savoir: cours de perfectionnement dans différents domaines agricoles ou para-agricoles, cours de recyclage, de métiers, etc. . .

4—les problèmes d'entretien et de reboisement des forêts, d'agrandissement des fermes, de promotion industrielle et touristique, le réaménagement des villes et villages en vue de l'expansion future.

Une invitation sera également faite à M. J.-B. Bergévin, de venir donner une conférence sur le réaménagement.



REPAVAGE — Les employés de la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien effectuent présentement des travaux de réparation à la traversée à niveau située rue Brassard à Magog. Ces travaux consistent principalement à étendre une couche plus épaisse de roches neuves afin de solidifier le terrain où les convois devront passer. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)